

Amédée ADELAIDE

Guadeloupe tes 4 vérités

Avant-propos de M. Gaston MONNERVILLE

Collection : Parti-pris

Editions CARIBEENNES

5, rue Lallier - 75009 Paris

Tél. : 285-32-34

© Editions CARIBEENNES, 1984

Tous droits de traduction, d'adaptation
et de reproduction réservés pour tous les pays.

ISBN 2-903033-59-5

Avant-propos de M. Gaston MONNERVILLE

A Monsieur Amédée ADELAIDE

« Les Quatre Vérités » ! Coïncidence curieuse. Dans les jours mêmes où vous me faisiez parvenir votre étude ainsi intitulée, je recevais l'exemplaire de septembre d'une « *Lettre mensuelle* » qui porte le même titre, consacrée à une étude sur les « *ENTREPRENANTS* ».

Vous lisant pour la première fois, je fus frappé de retrouver sous votre plume les idées essentielles qu'elle diffuse, — et que vous ne pouviez avoir connues. Dans « *Guadeloupe, tes 4 vérités* », vous abordez de front le problème de la rupture avec certains préjugés, avec des formules toutes faites ou des poncifs qui occultent le véritable aspect de questions souvent vitales.

Rechercher et tenter d'appliquer « 4 vérités », jugées essentielles, quelle gageure, pourrait-on penser, alors qu'il est si difficile d'en discerner une, la vraie, l'impérieuse : *LA VERITE*. Mais, dans l'existence humaine, il ne doit pas exister de place pour la désespérance. Il faut entreprendre, toujours. « La France, ai-je lu dans cette "Lettre mensuelle", a besoin qu'il y ait plus de Français entreprenants et que ces entreprenants développent leur action avec plus de vigueur, avec plus

de succès. » Voilà qui me semble correspondre à l'esprit de votre étude. « Les entreprenants sont des optimistes qui, animés de puissants désirs, font preuve de courage en prenant des risques et en faisant des efforts. »

Pour ma part, j'ai toujours professé la nécessité de l'effort. Je pense profondément qu'en raison même de l'incertitude qui l'entoure, du courage qu'il implique, de la discipline volontaire qu'il exige, l'effort porte en soi sa noblesse.

Chacun sait, — et depuis bien longtemps —, que je me suis toujours abstenu des querelles partisans, et que j'ai pour principe de respecter la libre expression de la pensée d'autrui, même lorsque j'ai été amené à la combattre. Aussi, suis-je à l'aise pour dire que le souci de vérité me semble donner à vos réflexions sur les questions qui préoccupent vos compatriotes et vous-mêmes, une tonalité qui mérite attention.

Affirmer avec force ce que l'on croit vrai, donc utile, sans prétendre avoir seul raison ; accepter la confrontation loyale avec d'autres conceptions, sans folle passion, mais dans un désir de compréhension mutuelle ; voilà me semble-t-il, la conduite à tenir par tout homme imbu de conscience civique. Surtout dans nos petits pays où une légitime ambition pour leur développement indispensable dans le fourmillement, parfois incohérent et contradictoire, du monde actuel, exige le concours sans réticence de tous.

Je voudrais mettre l'accent, entre autres, sur une question qui me paraît cruciale et qui, à n'en pas douter, tarade l'esprit de tout homme soucieux de l'avenir culturel de nos jeunes contemporains. C'est celle de l'Enseignement supérieur et de l'Université.

Relisant ce que vous en dites et les propositions que vous avancez, j'observe que vous ne vous cantonnez pas

dans les critiques ; ce qui serait insuffisant. Vous vous évertuez à éveiller l'attention compréhensive de nos compatriotes Antillais et Guyanais sur l'apport considérable qu'a été la création d'universités dans nos trois régions. Je ne puis que vous approuver, lorsque vous vous efforcez de les induire, si je puis dire, en cogitations approfondies en ce domaine, créatrices et fructueuses pour leur destin futur. A défaut, à quoi aurait servi la mise en place de ces instruments essentiels du progrès culturel et humain dans nos régions ?

A nous à ne pas décourager les efforts entrepris ; à nous à tout faire pour les rendre efficaces, pour aider à leur développement, à l'élargissement de leur champ d'action, à leur épanouissement dans l'intérêt et pour le profit de tous.

A nous, à rendre concret et évident, dans nos régions, ce que constatait récemment à l'Université de Toulouse, — où j'ai été formé jadis, ainsi que nombre de nos compatriotes des Antilles et de la Guyane —, le Secrétaire d'Etat aux Universités ; à savoir, « l'installation de plain-pied de l'Université dans son temps et dans son environnement, en prise directe sur les besoins locaux, au contact avec des secteurs économiques et des partenaires sociaux de la région où elle peut jouer le rôle de force d'entraînement du développement régional ». Et insistant fortement sur le rôle actuel de l'Université, le Secrétaire d'Etat d'affirmer : « L'Université a un rôle décisif à jouer dans la bataille pour l'emploi des jeunes, car la qualification est la meilleure arme contre le chômage. »

Encore des vérités à méditer.

Cela ne signifie en rien qu'une même conception des choses et des hommes, une seule méthode d'approche des problèmes à résoudre, ni qu'une seule solution même unanime, doivent être retenues. L'existence

en société serait alors d'une asphyxiante monotonie, et l'avenir un leurre et une illusion. Seule la diversité enrichit, seule la libre confrontation des conceptions vainc la stérilité. L'essentiel est d'être vrai ; l'essentiel est de dire et d'*agir vrai*. Le reste demeure vain.

Aussi, sans entrer dans le détail des questions posées et des solutions que vous proposez, je pense que lui dire ses « Quatre Vérités », c'est faire preuve de conscience civique envers votre collectivité d'origine, dont l'avenir requiert la collaboration lucide de tous ses originaires.

Puissent vos propos éveiller, dans l'objectivité et l'impartialité désirables, la réflexion et les propositions d'action constructive dont toute démocratie a besoin pour survivre.

Gaston MONNERVILLE

« Je conserverai sans cesse la possibilité de regarder tous les hommes en face, ne leur ayant jamais menti, parce que mettant au-dessus de tout la vérité envers les autres et envers soi-même... »

*Félix EBOUE
(Guadeloupe, 12 septembre 1937)*

Il ne faut pas mentir. Il ne faut pas se mentir à soi-même et s'illusionner. Il ne faut pas laisser mentir les menteurs. Ainsi parlaient mes éducateurs.

Lorsqu'une bonne fois, on s'est donné cette ligne de conduite, l'expérience de la vie sociale et professionnelle crée un jour l'envie de parler. C'est, en tout cas, quelque chose comme cela qui m'est arrivé et qui est à l'origine de ce livre.

N'étant ni le diable ni le Bon Dieu, je ne prétends pas « sonder les reins et les cœurs » et je ne prétends pas détenir la vérité. Simplement je voudrais parler à mon pays, la Guadeloupe. Lui dire ce que je crois avoir vu, lui communiquer ce que je crois avoir appris, lui proposer ce que je pense. Etre, pour elle et son avenir, une voix, si possible claire, si possible utile, en tout cas sincère.

QUELQUES CHIFFRES.

POPULATION DE LA GUADELOUPE
Au recensement de 1982 : 328 400 habitants.

GRANDE-TERRE (53 %)

Abymes	56 165
Pointe-à-Pitre	25 310
Gosier	15 381
Baie-Mahault	10 475

107 331 habitants

(pour l'agglomération pointoise,
soit 32,7 % du total)

Le Moule	15 224
Sainte-Anne	13 826
Morne-à-l'Eau	13 724
Saint-François	6 972
Port-Louis	6 653
Petit-Canal	5 843
Anse-Bertrand	4 570

66 812 habitants

(Ensemble Grande-Terre =
174 143 habitants, soit 53 % du total)

BASSE-TERRE (38 %)

Capesterre-Belle-Eau	17 472
Basse-Terre	13 656
Petit-Bourg	13 078
Sainte-Rose	12 299
Lamentin	9 885
Saint-Claude	8 943
Trois-Rivières	8 094
Pointe-Noire	7 698
Vieux-Habitants	7 445
Bouillante	6 649
Gourbeyre	6 399
Baillif	5 612
Deshaies	3 485
Goyave	2 919
Vieux-Fort	1 232

124 866 habitants

(soit 38 % du total)

MARIE-GALANTE

Grand-Bourg	6 150
Capesterre	3 983
Saint-Louis	3 624

13 757 habitants

(soit 4,2 % du total)

LES ILES DU NORD

Saint-Martin	8 072
Saint-Barthélemy	3 059

11 131 habitants

(soit 3,4 % du total)

LES SAINTES

Terre-de-Haut	1 474
Terre-de-Bas	1 427

2 901 habitants

LA DESIRADE

1.602 habitants

(Total des « dépendances » :

Marie-Galante + Iles du Nord + Les Saintes

+ La Désirade = 29 391 habitants,

soit 9 % du total-Guadeloupe)

Première partie

LES QUATRE VÉRITÉS

Guadeloupe, tu es insulaire

La Guadeloupe est une île, et plus exactement un archipel. C'est une évidence direz-vous. Pas pour tout le monde. En tout cas pas toujours pour les responsables parisiens.

Pour nous Guadeloupéens, c'est autre chose. Nous savons bien que nous sommes insulaires. Mais peut-être le savons-nous trop bien, ou si vous préférez trop subconsciemment.

L'insulaire est un type d'homme bien particulier, et d'abord en raison de sa relation étroite avec la mer : ou bien il l'adopte totalement, ou bien il ne l'aime pas. Peut-être est-ce une question de taille ? La Grande-Bretagne, par exemple, grande île, a toujours été une grande nation maritime. Mais pour les petites îles c'est le plus souvent l'alternative contraire : la méfiance à l'égard de la mer et du grand large.

Dans notre cas guadeloupéen, on peut dire nettement que nous ne sommes pas marins, quitte à ajouter quelques nuances, et même si les choses s'arrangent plutôt avec le temps.

Vraisemblablement notre subconscient est-il plein de mauvais souvenirs. Selon toute probabilité, les

Africains qui ont été, à la base, l'élément le plus nombreux dans la formation de notre société, n'étaient pas des côtiers vivant de la mer mais plutôt des paysans de l'intérieur du continent. Faits prisonniers pour être ensuite vendus comme esclaves, leur expérience de la traversée de l'Océan a été de toute façon trop atroce pour ne pas laisser, dans notre mémoire collective, des traces négatives.

Même si ce traumatisme s'éloigne de plus en plus dans le temps, d'autres expériences, de générations plus proches de nous, n'ont pas été faites pour arranger les choses. Nous vivons, en effet, dans une zone fréquemment ravagée par des cyclones. Les cyclones viennent de la mer. Les cyclones s'accompagnent souvent de raz-de-marées destructeurs.

Et puis la mer, quand elle vous entoure et vous enserre de toutes parts, vous isole du reste du monde. N'a-t-il pas fallu plus d'un mois au Décret Officiel de l'abolition de l'esclavage signé à Paris en 1848, pour nous parvenir ?

Il y a encore peu, tout retard dans la traversée atlantique d'un bateau avait des répercussions graves sur le ravitaillement de notre population.

L'expérience de la dernière Guerre Mondiale est toujours vive dans la mémoire de nos parents. Certes, ils nous parlent de ce temps-là plutôt en bien, se souvenant du côté inventif et débrouillard des Guadeloupéens pour organiser la survie et remédier au manque de ravitaillement attendu de l'extérieur. Mais enfin, cet isolement, cette coupure, ce n'était pas la joie !

Comment dès lors ne pas comprendre que la mer ne soit pas tout à fait notre amie ? Comment ne pas comprendre que notre premier mouvement soit de nous en méfier ?

Cette méfiance nous la trouvons dans la faiblesse de

notre pêche. Grands consommateurs de poissons et de fruits de mer, nous ne pêchons pas, il s'en faut, le tonnage de notre consommation. Encore nos pêcheurs les plus actifs, sont-ils les Saintois, dont les ancêtres sont venus de Dieppe ou de Brest. N'est-ce pas assez significatif ?

Donc la mer est là, présente, obsédante, et il ne manque pas de signes prouvant que nous avons du mal à l'adopter. Et quand on n'aime pas bien, on ne respecte pas. Il y a vingt ans, de rares écologistes ont crié gare sans pouvoir éviter le malheur : de mauvais pêcheurs ont compromis l'avenir en razziant poissons et langoustes trop jeunes dans nos culs-de-sac marins. Et, aujourd'hui, eux ou leurs héritiers ont des ennuis avec Antigue. Dans cette petite île, notre voisine, on ne s'était jamais permis l'emploi de nasses à maille serrée. Aussi les Antiguais ne voient-ils pas pourquoi ils laisseraient faire chez eux ce que nous avons si bien réussi chez nous : la destruction des poissons et crustacés.

Sommcs-nous à jamais brouillés avec la mer ?

Sans doute pas. Car voici du nouveau dans l'approche de la mer.

Avec l'ouverture à l'extérieur et l'arrivée massive de touristes, la plage aujourd'hui fait vraiment partie de nos lieux de loisirs. La généralisation de la voiture familiale et le développement du réseau routier y ont sans doute contribué. Le nautisme étranger ou international s'est en quelques années énormément développé avec, visiblement, un effet d'entraînement sur nous. Les sports nautiques se sont considérablement démocratisés et si le bateau de plaisance (qui a remplacé le canot saintois) reste encore un luxe réservé aux plus fortunés, il l'est de moins en moins. Nous avons désormais trois belles marinas à Gosier, Saint-François et

Rivière-Sens dans lesquelles les mini-voiliers côtoient les super-yachts américains ou suédois.

Les ports eux aussi ont contribué au changement positif de notre relation avec la mer. Le développement impressionnant du Port de Jarry-Pointe-à-Pitre et le spectacle de modernité qu'il offre désormais à nos yeux en sont le témoignage. En nous faisant passer du chargement à l'ancienne, carton par carton, des cales des anciens cargos-bananiers, aux portiques pour chargement/déchargement de ses navires PCRP (porte-conteneurs réfrigérés polyvalents), la Compagnie Générale Maritime a bouleversé toute notre vie portuaire. Basse-Terre en a perdu son activité bananière et en reste traumatisée, mais nous avons tous été mis en demeure de comprendre une vérité technico-économique incontournable : pour survivre, il nous fallait un grand port moderne, et un pays de 330 000 habitants ne peut s'en offrir qu'un et un seul.

Ce n'est pas dire qu'il faut laisser mourir nos autres ports, en l'occurrence Basse-Terre et Grand'Anse de Marie-Galante, mais c'est dire que leur avenir ne doit pas être envisagé dans une quelconque concurrence avec celui de Jarry. Cette leçon a déjà coûté beaucoup de temps et d'argent, mieux vaudrait la retenir.

Une île, dit-on, c'est une terre entourée d'eau. Mais c'est tout autant la mer avec une terre dedans ! Dans notre cas, ce serait plutôt la mer avec des terres dedans. Car nous ne sommes pas simplement insulaires, comme nos cousins Martiniquais. Ce que l'on nomme en Guadeloupe, les Dépendances, c'est-à-dire Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Barthélemy, et la moitié de Saint-Martin sont des satellites plus ou moins éloignés, qui représentent tout de même près du dixième de notre peuple et qui lui apportent une diversité et une originalité peu banales.

Au demeurant, il faut nous regarder de loin, pour ne pas voir que Grande-Terre et Basse-Terre font deux. Ni le relief, ni les sols, ni le climat, ni les gens ne sont tout à fait les mêmes. Et il n'y a qu'un pont-levis pour assurer la continuité territoriale. Il est souvent encombré.

Cette situation éclatée pose bien évidemment des problèmes particuliers d'équipement, d'organisation, de communication. On aimerait que l'Etat s'attache à réduire cette difficulté naturelle, et, en tout cas, évite soigneusement d'y ajouter. Tel n'est malheureusement pas le cas. Par exemple, s'il est justifié que l'Etat ait procédé à certaines nationalisations et détienne certains monopoles, ce devrait être dans le but d'assurer la cohérence et l'harmonie. Ce devrait être pour offrir des services communs et égaux pour tous. Ce devrait être pour éviter les marginalisations, bref, pour n'avoir ni lieux ni gens laissés pour compte.

Eh bien ! pour les PTT, la Guadeloupe a le tort d'être un archipel et elle en est punie. Pour le téléphone, en effet, ce département ne constitue pas, comme les départements de superficie comparable, une circonscription de taxe mais trois circonscriptions de taxe distinctes. De sorte que nous sommes classés en trois zones arbitrairement découpées. Ce qui, bien entendu, coûte aux usagers beaucoup plus cher que partout ailleurs en France.

C'est une disgrâce d'être l'île d'une île. L'histoire récente de la Caraïbe en fournit maintes illustrations. La Grande-Bretagne avait regroupé, selon une certaine logique, plusieurs îles dans la même entité administrative. Il y avait, par exemple, Saint-Kitts/Nevis/Anguilla. La toute petite Anguilla (7 000 habitants), lorsqu'il fut question de l'indépendance, leva l'étendard de la révolte : tout, même la mort, plutôt que

de dépendre de Saint-Kitts. Personne, ni rien, pas même l'intervention spectaculaire de la Royal Navy, ne put faire revenir Anguilla sur sa détermination.

Quant à Nevis, par rapport à Saint-Kitts (14 000 habitants/32 000) ou encore Tobago par rapport à Trinidad (50 000 habitants/1 120 000) il y a une leçon à tirer devant leur déploiement d'énergie quand il s'est agi d'arracher à la « grande sœur » conditions et garanties avant d'admettre de constituer avec elle un seul et même Etat.

Et pour être définitivement édifié sur le malheur possible de cette situation d'être l'île d'une île, il suffit d'aller à La Tortue, au Nord d'Haïti : c'est la misère au carré !

Grâce à Dieu, aucune de nos dépendances guadeloupéennes n'en est là. Mais le problème demeure : la Guadeloupe n'est pas une île, c'est un archipel et cette particularité ne devrait jamais être oubliée. Merci.

Guadeloupe, tu es petite

Immense pour notre cœur, la Guadeloupe ne l'est pas pour la géographie. Nous sommes une part infime du vaste monde, un puceron devant la Chine d'un milliard d'hommes, les Amériques, l'Afrique... Cela nous le savons à peu près.

Cependant, à écouter à droite, à gauche, un peu partout chez nous, les conversations « politiques », il y a de quoi s'interroger. Avons-nous bien conscience de ce que nous sommes en vérité, en poids réel, dans ces ensembles dont nous faisons partie : la France, la Communauté Economique Européenne, la

Caraïbe ? Et cette taille modeste qui est la nôtre ne faut-il pas la mesurer plus exactement pour nous conduire plus judicieusement ? Et d'abord ne devons-nous pas nous demander si cette taille de « petite île » n'a pas des effets particuliers sur la vie interne de notre société ?

Pour faire le tour de la Grande-Terre en voiture, il suffit d'une heure et demie à 70 km/heure. Pour faire le tour de la Basse-Terre : deux heures. Pour aller à pied d'un bout à l'autre de la Désirade ou des Saintes : moins d'une heure.

L'étroitesse de notre territoire a forcément des conséquences sur notre psychologie et notre mode de vie. Lorsqu'on y prête attention, cela est évident et surprenant. Il est à peine exagéré de dire qu'ici tout le monde connaît tout le monde. Les liens familiaux sont à la fois ténus et fort étendus : deux Guadeloupéens pris au hasard ont au moins un cousin commun ! Nous ne sommes vraiment pas une terre d'anonymat !

De ce fait, nos relations sociales ne sont pas les mêmes que dans une société plus vaste et plus largement brassée. Ces relations ne peuvent être que très bonnes ou très mauvaises : si tout va bien elles seront chaleureuses au possible, elles seront très vite exécrables en cas de contentieux.

Autre particularité : il ne vous suffira pas d'avoir des droits pour obtenir satisfaction, encore faudra-t-il que l'interlocuteur ait le sentiment de vous rendre personnellement service. Sinon vous pouvez attendre. Ce phénomène joue dans les deux sens : nous sommes toujours en train de demander à l'autre : « fais ça pour moi ».

Ce besoin d'être quelqu'un pour quelqu'un, cette sorte d'appel à la solidarité et à la reconnaissance inter-

personnelle est d'abord quelque chose de fort et de beau. Ce besoin nous vient probablement de loin. Je l'attribue ici à la petite taille de notre communauté mais on peut penser qu'il est né d'une résistance à la massification, à la « zombification » qu'engendrait le système esclavagiste d'autrefois.

Cependant, et sans tomber dans un amour excessif de la modernité, il faut bien admettre que dans l'organisation contemporaine, il existe des niveaux de relations qu'il est nécessaire de bien distinguer. Ainsi dans l'activité professionnelle, une affectivité envahissante ne peut faire que des ravages, être la source de malentendus et de heurts. On ne va pas au travail pour « faire plaisir » à celui-ci ou à celle-là, on n'y va pas non plus pour se faire aimer d'amitié : tant mieux si l'amitié est là mais enfin une entreprise ou un service ne sont pas créés pour cela. Il faut bien dire que tous et toutes ne le comprennent pas encore d'emblée.

Ainsi l'accueil des touristes. Dans l'hôtellerie, à quoi peut-on aboutir si les serveuses sont aux petits soins pour les gens dont la tête leur revient, et se montrent revêches dans le service des autres ? Un touriste ne vient pas dans un hôtel pour qu'on lui saute au cou. En revanche il a un droit certain, comme client, à être bien accueilli et bien servi. Il existe une « hospitalité hôtelière » qui ne saurait se confondre avec l'hospitalité familiale, et qui, toujours, peut s'exercer dans la dignité. Malheureusement notre tradition d'accueil familial chaleureux et notre manque de tradition hôtelière ou touristique font que ces principes élémentaires ne vont pas encore de soi pour tous.

La mentalité qui s'exprime dans le « Fais ça pour moi » se traduit aussi dans une autre formule : « Je ne peux pas faire ça à un tel ». C'est sympathique jus-

qu'à un certain point, mais ce point-là dépassé, c'est extrêmement fâcheux.

On arrive, en effet, à des blocages dans les débats professionnels, sociaux et politiques. Quand un responsable est paralysé par un « Je ne peux pas faire ça à un tel », il ne prend plus ses responsabilités. Et cette faiblesse peut aller loin pour asseoir le désordre établi et favoriser les abus.

Essayez donc de trouver un huissier, un jour d'élections, pour lui faire constater une irrégularité dans le déroulement du scrutin. Ou encore, essayez donc de trouver un avocat pour plaider contre le Crédit Agricole.

La peur d'être taxé de parti-pris politique dans un cas, la crainte de se retrouver affronté à un organisme bancaire omniprésent et puissant dans la vie de tous les jours, dans l'autre cas, arrêteront certains. Alors que ce qui leur est demandé est simplement de faire leur métier.

On passe de la sorte d'un « état de droit » à un « état de sentiment ». Il y a dès lors dramatisation du moindre problème, du moindre incident. C'en est fini de l'impartialité et de la sérénité des jugements. Et, bien entendu, au jeu de l'intimidation par l'affectif, du terrorisme par le sentiment c'est toujours le plus cynique qui gagne.

Une île, surtout petite, c'est comme une maison qui manque de courants d'air et entretient indéfiniment des miasmes. Elle cultive à plaisir les images dépassées, les idées toutes faites, les clichés les plus usés. Régis Debray et Didier Motchane se souviennent certainement de cette soirée politique à Pointe-à-Pitre, en 1974, avec les militants de la gauche locale la plus avancée : un jeune homme leur citait de mémoire, avec ferveur, « le grand Staline » !

N'est-il pas étonnant que vingt et un ans après la mort de Staline, dix-sept ans après le rapport Khrouchtchev et dix ans après la diffusion en français des œuvres de Soljenitsyne, un jeune Guadeloupéen en soit encore à la vénération de cette idole dévaluée ?

Les médias modernes et les voyages plus faciles devraient désormais nous aider à sortir du confinement et des pensées confites. Mais il reste beaucoup à faire pour que nous soyons tous à peu près « à la page ».

Car nous restons encore souvent très en retard même sur nos propres événements et réalités. C'est ainsi qu'en cette année 1984 beaucoup de Guadeloupéens croient toujours que notre économie est faite essentiellement de la canne comme au temps de nos arrière-grand-pères, et il en est encore pour parler de « monoculture ». D'autres, trop nombreux, ne voient dans le tourisme qu'artifice et péril. Etc.

Un autre aspect de notre mentalité insulaire est la faculté d'admettre et d'admirer les réputations les plus surfaites. Tel passe pour « grand historien » ou « grand juriste » qui, ailleurs où l'on voit plus large, ne serait regardé que comme un amateur, plus partisan qu'éclairé.

Ce n'est pas que nous manquions d'hommes compétents et brillants ayant atteint un renom national, voire international par leur niveau de connaissance et de compétence ! Mais c'est que généralement ces « lumières » sont cachées aux yeux du plus grand nombre par une qualité complémentaire : la discrétion.

Société insulaire de taille modeste, nous avons donc nos limites, inconvénients et défauts. Que faire ? — Nous décourager ? La tentation existe hélas et trop d'entre nous y ont succombé et se déroberent — Occulter

ces difficultés, les nier, fuir en avant dans l'illusion et le délire paranoïaque ? C'est une autre tentation mais qui ne peut conduire qu'aux pires dégâts — S'attacher à corriger ce qui est amendable et négocier avec ce qui est incontournable, voilà comment, en vérité, nous aimer nous-mêmes et progresser.

Guadeloupe, tu es caraïbe

Les Américains, notamment dans le plan Reagan, parlent du « Bassin Caraïbe ». Cela ne comporte pas seulement les îles baignées par la Mer Caraïbe mais encore les pays riverains du centre-Amérique et même la Colombie et le Venezuela.

Les Anglophones, lorsqu'ils disent « Caribbean » pensent prioritairement aux anciennes colonies britanniques de la zone, soit les onze îles ou archipels (Antigüe, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque, Monserrat, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Saint-Kitts et Nevis, Trinidad et Tobago) et les deux pays continentaux (Guyana et Belize) membres de la communauté dite CARICOM.

Dans les Antilles Françaises, lorsqu'on parle de « la Caraïbe » c'est certainement à l'exclusion des pays latino-américains du Bassin Caraïbe ; c'est généralement à l'exclusion de Cuba et de Puerto-Rico qui apparaissent comme trop grands et trop différents ; c'est en pensant prioritairement aux Petites Antilles. A vrai dire, le plus souvent, on ne précise pas beaucoup.

Convenons ici de parler des seules îles mais de toutes les îles :

LES ILES DE LA CARAIBE

	Superficie	Habitants
Cuba	114 524 km ²	— 9 724 000
République Dominicaine ..	48 422 km ²	— 6 200 000
Haïti	27 750 km ²	— 5 100 000
Jamaïque	11 424 km ²	— 2 252 000
Bahamas	11 409 km ²	— 238 000
Puerto-Rico	8 897 km ²	— 3 265 000
Trinidad-Tobago	5 128 km ²	— 1 170 000
GUADELOUPE	1 780 km ²	— 330 000
Martinique	1 102 km ²	— 327 000
Iles Néerlandaises	996 km ²	— 253 000
Dominique	751 km ²	— 75 000
Sainte-Lucie	616 km ²	— 124 000
Antigüe	442 km ²	— 82 000
Barbade	430 km ²	— 255 000
Turks & Caicos	430 km ²	— 7 400
Saint-Vincent	388 km ²	— 125 000
Grenade	344 km ²	— 110 000
Iles Vierges U.S.	344 km ²	— 100 000
St-Kitts-Nevis	269 km ²	— 45 000
Iles Vierges G.-B.	153 km ²	— 15 000
Iles Cayman	150 km ²	— 18 300
Montserrat	98 km ²	— 12 000
Anguilla	91 km ²	— 7 000
Bermudes	53 km ²	— 51 000

Parmi les îles de la Caraïbe il y en a de plus petites que la Guadeloupe mais il y en a d'abord de beaucoup plus grandes. En SUPERFICIE, la Guadeloupe est :

1/64 de Cuba

1/27 de la République Dominicaine

1/15 d'Haïti

1/6 de la Jamaïque

1/5 de Puerto-Rico

1/3 de Trinidad-Tobago

et pour la POPULATION, la Guadeloupe est :

1/29 de Cuba

1/19 de la République Dominicaine

1/15 d'Haïti

1/10 de Puerto-Rico

1/7 de la Jamaïque

1/3 de Trinidad-Tobago.

Les 24 entités insulaires de la Caraïbe totalisent un peu moins de 30 millions d'habitants (29 881 000) ; la Guadeloupe représente 1/90 de cet ensemble humain.

Calculée en main, poursuivons cette mise en situation. Prenons les pays plus peuplés que le nôtre : ils totalisent 27 711 000 habitants. Prenons ensuite les pays moins peuplés : ils ne totalisent que 1 848 000 habitants. Avec nos 330 000 habitants nous représentons la 84^e partie de la série des plus grands et la 6^e partie de la série des plus petits.

Il apparaît donc clairement que nous sommes une pièce modeste dans la Caraïbe globale et qu'il faut nous garder de trop de vanité et d'illusion. Néanmoins ce constat n'a rien de décourageant car la Guadeloupe a atteint un niveau de développement intellectuel et matériel, enviable et envié : cela lui permet d'ambition-

ner un rôle dans la région qui ne soit pas mesuré à sa seule dimension physique.

Nous sommes, à tout le moins, un « Grand » des Petites Antilles. Pour cette partie de la Caraïbe notre position géographique est centrale et les échanges de tous ordres pourraient être beaucoup plus intenses.

En fait, s'ils restent bien limités, ils ne sont plus aussi insignifiants qu'il y a une dizaine d'années. En 1970 nous présentions encore à nos voisins l'image d'un ghetto ou d'un cocon.

S'ils nous connaissent peu, nous le leur rendons bien.

Les voyages-avion se multipliant, les médias se modernisant, la curiosité s'éveillant devant l'évolution politique de nos voisins anglophones vis-à-vis de la Grande-Bretagne... tout cela a joué dans le sens d'une ouverture et d'un début de découverte.

Antigue au nord avec laquelle, c'est le cas de le dire, nos pêcheurs ont eu maille à partir, la Dominique au sud qui a brusquement intensifié sa migration sur notre sol : l'une et l'autre et non sans grincements de dents, nous ont imposé la conscience de leur existence et de leur voisinage.

Outre quelques truands professionnels, de jeunes Dominicains, sans emploi dans leur pays trop pauvre, ont débarqué ici comme en pays de cocagne. Travailleurs par le rastafarisme, ils s'octroyaient sur notre sol et sur nos biens plus de droits qu'il n'était tolérable comme si on leur devait tout. Il a fallu et il faut encore y mettre le holà. Mais il faut le faire sans xénophobie ni égoïsme aveugle et en acceptant de comprendre que le contraste trop violent entre la relative richesse de la Guadeloupe et le vrai dénuement de la Dominique devait fatalement amener cette rencontre heurtée.

Il s'agit aujourd'hui d'aménager cette rencontre de nos deux pays au bénéfice commun, sans perdants. N'est-ce pas une belle tâche qui s'offre à nous ?

Avec un comportement en général beaucoup plus digne, des milliers d'Haïtiens sont venus aussi. Ce sont, pour la plupart, de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ont joué leur va-tout pour survivre et subvenir aux besoins de leur famille restée au pays. Eux aussi, eux surtout, nous donnent à comprendre que, dans la Caraïbe, nous sommes des privilégiés. Et pas seulement pour les ressources matérielles mais encore pour ces biens sans prix que sont le respect des Droits de l'Homme, le droit plutôt que la force, la liberté...

La Guadeloupe ne peut pas faire grand'chose pour changer le sort de leur malheureux pays mais essayons-nous seulement de faire quelque chose ? A tout le moins, ne commettons pas l'indignité d'exploiter ces exilés...

Ainsi, par des immigrés, la Caraïbe est venue à nous. Ce n'est pas par la migration que nous irons à elle. Mais nous avons, potentiellement, bien d'autres moyens de le faire et il est temps de les évaluer et de les mettre en œuvre.

En cela, les professionnels, qu'ils soient du transport maritime ou aérien, du commerce, de l'industrie ou du tourisme et, avec eux, quelques enseignants, ont une longueur d'avance sur les politiques et deux sur les administratifs.

Je ne veux faire ici de procès à personne mais je suis sûr qu'il est temps de nous mettre tous devant une réalité qui se dessine de plus en plus nette : la polarisation fatale des îles de la Caraïbe par et sur les Etats-Unis.

Comment veut-on que le vide créé dans la Région par

le désengagement de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas soit laissé tel par les Etats-Unis ? L'Oncle Sam pourrait être moins impérialiste et laisser tranquilles ces petits pays, direz-vous ? Certainement, mais n'oublions pas de regarder les petits pays en question : plus une île est petite, et donc d'économie précaire et de ressources faibles, et plus elle a besoin de tuteur.

Ces communautés insulaires de 100 000 personnes et parfois beaucoup moins, comment pourraient-elles, laissées à elles-mêmes, faire face à des dangers comme un cyclone ravageur, le trafic international de la drogue, un assaut de mercenaires pour un coup d'Etat, etc...

Qu'elles se fédèrent pour trouver entre elles les forces nécessaires, direz-vous ? Certes, mais des pauvretés additionnées ne font pas beaucoup de ressources et, surtout, l'expérience des îles anglophones — à travers leurs fédérations politiques tout de suite avortées, puis leur communauté CARICOM périodiquement en crise — montre assez que ce n'est pas si simple.

Depuis le 1^{er} janvier 1984, la « Caribbean Basin Initiative », dite aussi Plan Reagan, est entrée en application. Entre autres dispositions, ce plan lève la barrière douanière et ouvre le gigantesque marché des Etats-Unis aux produits des Îles Caraïbes. On dira que ces dernières n'ont pas toutes grand chose à vendre et qu'elles manquent le plus souvent de moyens de transport nécessaires ; mais c'est précisément ce qui risque de changer, et à un rythme rapide.

Observons d'abord que depuis leur indépendance, en 1962 pour Trinidad et Jamaïque et en 1966 pour Barbade, le trafic maritime de marchandises de ces trois îles a changé de façon bien significative. Le trafic traditionnel entre elles et l'Europe (Grande-Bretagne surtout) a diminué de moitié tandis que le trafic entre

elles et les Etats-Unis a doublé. Et cela par la force des choses, sans intention définie, sans plan.

Et maintenant il y a plan. Bon ou mauvais, un plan américain ne tarde jamais à se traduire sur le terrain... à l'américaine, c'est-à-dire avec promptitude et efficacité. On ne tardera pas à voir se mettre en place des réseaux nouveaux de transport et de télécommunication, des circuits nouveaux de fabrication et de distribution de produits divers. De nombreux chantiers s'ouvriront pour des travaux d'intérêt public, des équipements de tous ordres, une modernisation des îles nos voisines.

Dès lors se posent à nous, Guadeloupe et Antilles Françaises, de nouvelles perspectives. Notre avance technologique, notre degré de formation, notre appartenance à la France et à la Communauté Economique Européenne ont là de quoi s'employer. Nous avons une place à prendre, un rôle à tenir dans le jeu nouveau qui s'installe.

Mais il n'y a pas de temps à perdre. N'est-il pas impressionnant de voir comment, déjà, Taïwan a jeté son dévolu sur Sainte-Lucie comme point d'appui pour des investissements industriels dans la Caraïbe et la pénétration du marché américain ?

Guadeloupe, tu es française

La Guadeloupe est française depuis 1635, soit trois siècles et demi. Elle veut le rester.

Depuis cinq ans, un groupe d'indépendantistes joue de la bombe terroriste. Son but premier est de faire

croire au monde extérieur que nous sommes prêts à tout, y compris le recours au terrorisme, pour nous détacher de la France. Cette démarche des séparatistes s'adresse d'abord — par médias interposés — aux autres Français de la République. Ils voudraient les amener à faire pression sur le gouvernement, pour que celui-ci unilatéralement décide d'une séparation que, par nos votes, nous avons toujours rejetée.

Dans le même temps, ils tentent par leurs bombes de nous effrayer. Dans le désordre et l'anarchie, quand on a peur, on se laisse conduire par les activistes, pensent-ils. A force, ils voudraient créer le sentiment fataliste que, contente ou pas mais inéluctablement, la Guadeloupe aboutira à l'indépendance.

La colonisation à la française a toujours été toute autre que la colonisation à la britannique. La Grande-Bretagne est, comme son nom l'indique, une grande île et cet état a fait d'elle, dans l'histoire, une puissance essentiellement maritime et commerciale. Dans son empire qui fut si vaste elle a toujours pratiqué « l'administration indirecte », s'appuyant sur les systèmes locaux de gouvernement ou de chefferie, systèmes non seulement maintenus mais méthodiquement utilisés. Il n'est jamais venu à l'idée d'un Anglais de faire Anglais un Pakistanais ou un Jamaïcain. Imaginez-vous un Félix Eboué britannique ?

Cette évolution a abouti à deux résultats opposés. Au sortir de la Guerre Mondiale de 39-45, tandis que les Antilles Britanniques réclamaient le divorce et marchaient à l'indépendance, les Antilles Françaises, elles, demandaient le mariage. Elles revendiquaient la pleine reconnaissance et la participation entière dans la République Française. Et elles l'obtenaient, en 1946, avec la loi dite de Départementalisation.

Près de quarante ans ont passé. Le bilan, bien évi-

demment, n'est pas que positif, mais il l'est : nos parents sont là pour le dire.

Prenons l'exemple de l'enseignement secondaire : il laisse beaucoup à désirer et pourquoi se priverait-on de le dire très haut, mais le fait est que son volume en effectifs d'élèves et en établissements a été multiplié par trente.

Il en va de même dans tous les domaines : la santé, l'habitat, la prévention et la maîtrise des catastrophes naturelles, la sécurité sociale, l'énergie, les équipements routier, portuaire, aéroportuaire, etc. En tous ces domaines, nous avons acquis une avance remarquable sur les pays caraïbes voisins et comparables. Aussi, dans son bon sens, notre peuple s'étonne que certains viennent lui proposer ces voisins comme modèles et il ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre.

Cela dit, nous ne sommes pas dupes. La France n'est pas un ange et nous sommes tous sur terre. Quoi qu'en disent les « cartiéristes » de l'hexagone accusant les Antilles de coûter trop cher, la France a intérêt à avoir Guadeloupe, Martinique (et Guyane) avec elle.

C'est pour elle une présence très valorisante — pour son rayonnement, sa culture, son économie — dans cette région du monde qui est la nôtre, entre les deux Amériques. C'est un élargissement considérable de son domaine maritime. C'est, devant la communauté internationale, une intéressante publicité : voyez ce que la France réalise par rapport aux autres puissances, occidentales ou autres.

Au besoin, et plus subtilement, tout ce que la France a réalisé ici peut lui servir de justification contre nous : avoir fait beaucoup donne prétexte pour ne pas en faire davantage, pour refuser d'aller jusqu'au bout. Ce qui fait le succès de ce slogan facile : Français à part entière ou Français entièrement à part ?

Au total, nous ne sommes pas la colonie quelconque d'une puissance coloniale quelconque : les cas ne sont interchangeables que dans les idéologies et pour l'esprit de système, mais ils ne le sont pas sur le terrain. Notre rapport à la France est singulier.

En dépit de tout — et Dieu sait qu'il y eut de tristes pages dans nos trois siècles et demi d'histoire commune, et comment « République » et « démocratie » ont été durement acquises par nos ancêtres, et qu'il reste de quoi nourrir bien des colères —, en dépit de tout, notre rapport à la France est étroit.

De quelque souche ethnique qu'il se sente ou se veuille, pas un Guadeloupéen ne peut nier qu'il est profondément imprégné de la civilisation française et de l'idéal français : Liberté, Egalité, Fraternité.

Pour la quasi totalité des Guadeloupéens, le langage de la raison rejoint celui du cœur et se concrétise dans un NON très net au séparatisme.

Une séparation nous ferait faire un gigantesque retour en arrière. Elle priverait nos enfants de toutes les chances dont nous avons bénéficié pour la formation intellectuelle, l'apprentissage professionnel, le développement social, etc. Elle aurait pour conséquence de nous confiner dans un espace géographique riquiqui. Une fois perdu le passeport français, imagine-t-on avec quelle cruauté s'imposeraient à nous les dimensions de notre île et sa vulnérabilité ?

Nous sommes aujourd'hui indépendants des Etats-Unis et de l'URSS et en dehors de leur affrontement, comme nous ne le serions plus jamais. L'histoire des vingt dernières années est là pour nous le démontrer avec l'exemple de Cuba et, plus récemment, celui de Grenade : les Antilles sont des terres convoitées par les deux grands. La France, de ce point de vue, nous assure la paix.

Outre ces considérations « matérielles », une séparation d'avec la France serait ressentie par l'immense majorité d'entre nous, comme une atteinte à notre être. Un déchirement. Nous avons avec la France tant vécu, tant combattu pour les mêmes causes généreuses. Nous avons avec la France tant éprouvé et réalisé, que ces épreuves et ces réalisations nous appartiennent autant qu'à tout autre Français.

Et puisque certains cherchent par tous les moyens à nous forger une histoire distincte de celle de la France, rappelons-leur qu'au plus fort d'une situation désespérée, luttant contre rien moins que le rétablissement de l'esclavage, Delgrès ne songe pas un instant à la rupture mais il en appelle, par-delà les gouvernants indignes du moment, à la France.

Deuxième partie

SUR QUELQUES MYTHES

Du sucre à en crever ?

La canne et le sucre ont été pendant deux siècles la raison d'être de la colonie-Guadeloupe, précisément parce qu'elle n'était qu'une colonie.

La canne et le sucre ont été la raison première de la traite et de l'esclavage et, par là, ont joué un rôle capital dans le peuplement de la Guadeloupe et dans la formation de sa société.

C'est pourquoi, encore aujourd'hui, la canne à sucre reste un sujet passionnel et, d'une certaine façon, un sujet d'intérêt immédiat pour tout Guadeloupéen. S'agissant de maraîchage, de la banane, de la pêche ou de la fabrication des boissons gazeuses, la plupart des Guadeloupéens avouent avec simplicité qu'ils ne sont pas de la partie et n'ont, en somme, rien à dire. S'agissant de la canne à sucre, ils sont rares ceux qui reconnaissent leur incompétence et avouent n'avoir rien de très utile à déclarer.

Comme tout serait différent si nous acceptions de penser qu'après tout la canne à sucre n'est qu'une culture spéculative parmi d'autres, entraînant une activité agro-alimentaire parmi d'autres. Spéculation et activité à évaluer, étudier et conduire avec le même

sang-froid que les autres, au bénéfice de notre communauté.

On en est loin. Beaucoup s'imaginent toujours que la canne est l'essentiel de l'agriculture de la Guadeloupe et ignorent que depuis dix ans sucre, mélasse et rhum réunis rapportent moins au pays que les autres produits agricoles exportés.

Mais il est temps, plus que temps de dégager la réflexion sur ce secteur de notre économie de toute incompétence, sentimentalité et démagogie : la situation est devenue trop grave.

Dans le monde tel qu'il est, la compétitivité du sucre de canne par rapport au sucre de betterave repose sur l'exploitation de la main-d'œuvre. Or le sous-paiement du travailleur de la canne n'est absolument plus le cas à la Guadeloupe. Il faut être un ignorant ou un menteur pour ne pas l'admettre. L'ouvrier agricole est, chez nous, payé 20 fois plus qu'aux Philippines, 15 fois plus qu'en Haïti ou en République Dominicaine, 8 fois plus qu'au Brésil, au Costa Rica ou autre pays sucrier d'Amérique Latine.

Honneur à nos aînés et honneur à la France qu'il en soit ainsi, que l'homme soit correctement rétribué pour son travail, que la justice sociale ne soit pas un vain mot.

Toutefois, cela bouleverse les données économiques de notre problème sucrier. Pour que, dans ces conditions, notre sucre ne soit pas produit à un coût aberrant, pour qu'il reste relativement compétitif et achetable — même par un tuteur bienveillant — pour qu'il garde une raison d'être produit par nous pour une vente à l'extérieur, il fallait absolument compenser le coût de la main-d'œuvre par une productivité plus grande. Autrement dit, il fallait faire plus de sucre par personne employée.

Comment ? en améliorant la terre, les plants et les surfaces plantées, en modernisant toute la chaîne des opérations, du labour à la coupe, du transport au traitement industriel. Et tout cela, inéluctablement, en qualifiant toujours mieux les personnels et en passant du stade de nombreuses petites usines à celui de très peu d'usines très performantes.

Ce jeu, qui s'imposait, nous n'avons pas su le jouer et, peut-être, était-il au-delà du possible. Chacun peut bien, aujourd'hui, se faire plaisir à chercher et à dénoncer un bouc émissaire devant l'échec manifeste, mais personne ne devrait nier que là gît la raison la plus certaine de notre déconvenue.

Ce n'est pas la seule raison, car dans leur marche technologique les grandes firmes américaines, japonaises et européennes ne nous attendent pas. Il y a maintenant un quart de siècle qu'elles se sont lancées dans la mise au point de produits sucrants à partir du maïs. Et, aujourd'hui, c'est joué. Les gigantesques consommatrices de sucre (saccharose) qu'étaient les grandes industries de boissons, confiseries, pâtisseries, etc., passent de plus en plus largement aux sirops de maïs (isoglucose) plus faciles à stocker et à utiliser dans leurs fabrications. Qui plus est, on peut maintenant faire de manière très rentable du sucre en poudre et en morceaux à partir des sirops de maïs.

Or, il ne faut pas s'y tromper, cette innovation technique révolutionnaire bouleverse le marché du sucre autant que l'a fait la betterave au début du XIX^e siècle. Et ce n'est pas parce que nous échappons, grâce à la France et à la Communauté Economique Européenne, aux fluctuations du marché mondial du sucre que nous pouvons ignorer indéfiniment ce qui se passe. D'une part, le sucre n'est plus ce qu'il était : de 1980 à 1984 les cours du sucre ont perdu plus de

80 % de leur valeur ; d'autre part les multinationales ont vu leur capacité de manœuvre renforcée, puisqu'elles peuvent désormais jouer sur trois fournitures différentes : sucre de canne, sucre de betterave, sirops de maïs. Sans parler d'autres produits édulcorants de substitution comme l'aspartam...

Pour toutes ces raisons et d'autres encore nous devons le savoir : la Guadeloupe n'aura jamais plus un grand secteur sucrier. La crise que nous connaissons n'est pas une simple mauvaise passe mais bien un échec venu de loin et irréversible.

Nous pouvons tout au plus « sauver les meubles » et consolider un reste ; c'est-à-dire produire simplement pour notre consommation locale et la fabrication du rhum.

Encore faut-il pour cela que nos responsables politiques aient plus de courage qu'ils n'en montrent aujourd'hui. Car, de renflouement en renflouement de plus en plus désespérés, de déficit en déficit toujours plus lourds à combler, où allons-nous ?

L'assistance de l'Etat en la matière n'est pas honorable pour nous et, de toute façon, elle a atteint sa limite. C'est bien l'argent guadeloupéen, le fruit de nos impôts et donc de notre travail, qui y passe, et en véritable hémorragie. Cet argent de notre sueur doit servir l'avenir de notre pays et non se perdre à l'infini dans la satisfaction de quelques profiteurs et le sale jeu d'agitateurs politiques.

Industrialiser, mais pour qui ?

Dans l'idée générale et généreuse de « développer » la Guadeloupe est venu le projet d'« industrialiser » notre pays. Mise à part la fabrication du sucre et du rhum, et étant entendu que l'artisanat ne doit pas être appelé d'un autre nom, nous n'avions guère d'industries. Nous avons, en revanche, un chômage croissant.

Une confiance très grande a donc été investie dans l'industrialisation comme grande créatrice d'emplois nouveaux et de ressources nouvelles.

Mais aujourd'hui il faut se demander si l'on avait assez réfléchi au cas particulier de notre petit pays insulaire, pour lui concevoir l'industrie la plus adéquate, ou si, au contraire, l'on n'a pas transféré paresseusement des schémas tout faits, ailleurs et pour d'autres cas.

Il y a, en effet, pour lancer avec bonheur une industrie des lois élémentaires et incontournables, concernant les débouchés, les matières premières, les coûts de la main-d'œuvre et de la fabrication, la qualité du produit, etc. Et toutes ces données ne se présentent pas de la même façon selon qu'il s'agit d'un pays ou d'un autre, dans une zone du monde ou dans une autre, pour une population ou pour une autre, etc.

Aujourd'hui, il est d'autant plus nécessaire de faire un bilan sérieux que — nous l'avons vu — notre industrie historique et traditionnelle, le sucre, n'a plus qu'un avenir très limité. Il est, en effet, vain de croire que, parce que nous sommes Français, nous pourrions continuer longtemps à fabriquer un sucre trop cher, avec un équipement industriel sur-dimensionné, c'est-à-dire des usines structurellement déficitaires.

Dans le bilan des nouvelles industries, une première constatation s'impose : elles ne créent pas beaucoup d'emplois. En 1983 : 80, en 1982 : 36 et moins de 80 en moyenne annuelle pour la période 1976-1981. Il faut bien reconnaître que c'est très peu — même en sachant que des emplois industriels en induisent d'autres en amont et en aval — très peu en regard des milliers de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail. Sur ce plan de l'emploi, il ne faut donc plus nous illusionner : l'apport de l'industrie ne sera jamais massif.

De plus, parce que l'emploi est un problème crucial, nous risquons de tomber dans le piège du sentiment. Lorsqu'une industrie va mal, la première question n'est pas « comment sauver l'emploi » mais « savoir pourquoi » cela ne va pas. Car si, dans la réalité, cette industrie n'a pas d'avenir, la collectivité va s'épuiser à maintenir à grands frais une entreprise non viable et se priver, du même coup, de la capacité d'aider des initiatives plus heureuses qui seraient, elles, porteuses d'avenir et créatrices d'emplois solides.

A quoi bon s'acharner à fabriquer tel produit dont la matière première doit nécessairement être importée de loin et dont la fabrication doit inclure ici un coût de main-d'œuvre à l'européenne, de sorte qu'au bout du compte ce produit revient plus cher que le même produit simplement importé ? L'entreprise vendra mal et sera asphyxiée. « Sauver l'emploi » devient alors un prétexte et un chantage pour sauver une industrie mal-venue, une industrie-erreur. Le Guadeloupéen, consommateur-et-contribuable, ne peut dans l'affaire qu'être perdant.

Il est inutile de nous battre sur des créneaux déjà occupés par d'autres et où ils seront toujours plus forts que nous. Bien entendu, les pouvoirs publics doi-

vent combattre le dumping quand il est réel, mais il faut bien admettre qu'il n'existe pas autant qu'on le prétend. Par contre, on a très vite fait de réclamer des protections et des exemptions de taxe et une assistance, lesquelles sont accordées sans assez de discernement.

Mais il ne suffit pas non plus de pouvoir produire à prix compétitifs, encore faut-il trouver des débouchés à cette production, un marché suffisamment large. Pour une industrie technologiquement moderne, la seule Guadeloupe l'offre rarement. D'où la nécessité d'une ouverture commerciale agressive — à la japonaise — sur les pays caraïbes environnants.

Si la dimension de notre marché immédiat est ingrate c'est une raison de plus pour n'en rien perdre. Or, avec le tourisme, les consommations et les activités de loisirs ou autres qui s'y rattachent, c'est tout un marché qui littéralement vient à nous. Il nous reste encore à le découvrir et à l'exploiter. Et si cela intéresse d'abord l'agriculture et l'élevage, cela intéresse aussi l'industrie, l'agro-alimentaire particulièrement.

A la lumière de notre première expérience d'industrialisation nous ne pouvons pas conclure à une réussite d'ensemble pour la communauté guadeloupéenne. Le chômage n'est pas significativement réduit ni l'économie du pays mieux assise. Et non seulement les résultats sont maigres, mais de plus on est assuré qu'ils ne s'amélioreront pas sans une vigoureuse réorientation. Il nous faut rectifier le tir.

Trop exclusivement tournée vers l'intérieur, vers les étroits marchés locaux, cette industrialisation n'a pu conduire qu'à des entreprises pour la plupart peu ou pas viables par leurs seuls moyens et donc vouées à la subvention à perpétuité.

Une industrialisation, s'appuyant certes sur notre propre marché, mais surtout tournée intelligemment

vers des marchés extérieurs, est la seule qui nous vaudra des entreprises saines, solides, positives.

Une entreprise — qu'elle soit industrielle ou autre, — ne se justifie pas par sa seule existence ou par le fait qu'elle occupe des gens. Elle ne peut se justifier que par un apport réel, un service, un « plus » à la collectivité. Or c'est assez largement au contraire que nous assistons aujourd'hui : une industrialisation portée à bout de bras par la collectivité.

Il n'est pas question de critiquer l'aide, même importante et étalée sur plusieurs années, aux entreprises industrielles dont le lancement a été bien étudié. Mais il est question de savoir si, après cela, ces entreprises sont capables de voler de leurs propres ailes ?

Si la réponse n'est pas positive, alors il faut le savoir, nous sommes entrés et nous nous enfonçons dans un système d'assistance perpétuelle et il n'y a plus qu'à dire adieu à un quelconque équilibre économique.

Tourisme : la carte à ne pas gâcher

Au début du siècle, l'hôtellerie naît timidement à la Guadeloupe. Il s'agit de petits établissements thermaux et de petits hôtels de plage ou de ville. Si, avec les décennies, l'hôtellerie guadeloupéenne se développe, c'est sans grande puissance, et son retard s'amplifie par rapport aux autres îles de la Caraïbe.

La prise de conscience de cette situation et, corrélativement, l'idée de rattrapage prennent vraiment corps dans les années soixante. Avec le IV^e Plan et, surtout, le V^e et le VI^e une politique volontariste se déploie. Elle est si efficace que le petit millier de

chambres d'hôtel de l'année 1970 a, aujourd'hui, quintuplé.

Mais l'hôtellerie n'est pas le tourisme, pas plus que la locomotive n'est le train. Le tourisme a, chez nous, connu un véritable « boom » grâce aux constructions hôtelières qui se sont multipliées de 1963 à 1977, mais ce n'est pas une raison pour oublier que, par rapport à l'hôtel, le tourisme vient de beaucoup plus loin et va beaucoup plus loin.

Dès 1948, Roger Fortuné pouvait écrire : « Le développement du tourisme en Guadeloupe est jalonné par une longue suite d'efforts souvent obscurs et interrompus, apparemment vains, mais toujours productifs d'effets rentables à la longue. »

C'est pourquoi nous devrions mieux reconnaître le mérite de ces pionniers que furent : — Camille Thionville, fondateur du Club des Montagnards (1902) et promoteur du thermalisme local — Les gouverneurs Bouges et Eboué, ce dernier mettant sur pied en 1937 le Bureau du Tourisme qui deviendra l'Office du Tourisme — M. Soulier, fondateur du Syndicat d'Initiative de la Guadeloupe, en 1947, avec MM. Chartol, Nainsouta, Détanger, Mme Adeline... — Et ainsi de suite jusqu'à ces industriels intelligents qui furent les mécènes de la première Route du Rhum en 1978.

Celui qui ne confond pas abusivement hôtellerie et tourisme est vacciné contre les procès imbéciles faits à ce dernier. On ne l'impressionne plus avec des discours du genre : le tourisme est une aliénation de notre peuple ; il le livre à la merci des « étrangers » qui viennent en voyageurs, en horribles consommateurs, etc.

Il est vrai que dans les investissements réalisés, on n'a pas su synchroniser la construction des hôtels et les aménagements alentour. Il est vrai qu'il y a eu un

développement trop important et trop déséquilibré de la grande hôtellerie par rapport au tourisme familial. Il est vrai enfin que nous avons eu le spectacle d'avatars gestionnaires et de changements de mains des grands hôtels qui pouvait rendre perplexe.

Mais, au total, cette efflorescence hôtelière nous a permis d'imposer dans le monde nord-américain et dans le monde européen l'image de la Guadeloupe. Elle a relancé puissamment notre tourisme. Celui-ci est désormais pour nous une réalité humaine et un secteur économique de première importance.

Depuis 1980, la Guadeloupe reçoit annuellement, pour un séjour plus ou moins long, autant de visiteurs qu'elle a d'habitants. Et depuis 1982, le chiffre d'affaires de ce qu'il est convenu d'appeler « l'industrie touristique » a dépassé le milliard de francs.

Or, de ce gros milliard de francs, le secteur hôtelier proprement dit représente moins de la moitié (44 % en 1982). La plus grosse part relève des « activités liées », c'est-à-dire celles qu'exercent les agences de voyages et de location de véhicules, les restaurants, les bars, les taxis, les organisateurs d'excursions et de spectacles, les commerces de souvenirs et autres articles d'artisanat, etc..

Bref, la construction hôtelière explosive, brutale si l'on veut, que nous avons connue a été une locomotive du tourisme. Et le tourisme est un incontestable pourvoyeur d'activités, de travaux et d'emplois.

A la fin de 1982, les statistiques spécialisées du CROAT estimaient à 2 340 les emplois directs et à plus de 5 000 les emplois induits de l'industrie hôtelière. 95 % des personnes employées étaient Guadeloupéennes et percevaient, pour la moitié d'entre elles, au moins le double du SMIC.

C'est dire l'intérêt de ce secteur par comparaison

avec les autres secteurs de notre économie : celui de la canne et du sucre qui n'a plus de perspectives d'avenir, celui de la banane en crise préoccupante, celui du bâtiment et des travaux publics en réduction brutale.

Gardons-nous donc de nous tromper. Ne tuons pas la poule aux œufs d'or. N'allons pas croire que tout va pour le mieux dans le plus beau tourisme possible et qu'il suffit de laisser courir. L'inconscience, la passivité, la réticence à changer les mentalités et les habitudes qui doivent l'être, peuvent nous jouer le plus mauvais tour.

Notre tourisme peut parfaitement régresser et même s'écrouler à terme s'il ne parvient pas à se hisser à la hauteur des attentes de la clientèle d'aujourd'hui et aux exigences nouvelles que présentera la clientèle de demain. Rien dans le domaine du tourisme n'est jamais définitivement acquis.

Il est navrant de constater qu'actuellement 70 % des produits consommés dans et pour le tourisme ne proviennent pas de la Guadeloupe mais de l'importation. Personne ne prétendra stupidement que c'est la faute des touristes. Mais cela n'est pas expliqué davantage par la mauvaise volonté des hôteliers, selon une accusation trop facile qui ne résiste pas longtemps à l'examen. La vérité est d'abord dans l'inorganisation des fournisseurs possibles : nos agriculteurs et maraîchers, nos éleveurs, nos artisans, nos industriels.

Il est navrant aussi de constater le peu de conscience de certaines municipalités. A l'encontre de leur propre et évident intérêt, elles refusent, ou en tout cas négligent, les efforts d'aménagement, de sécurité, d'accueil qui assureraient un environnement favorable aux unités hôtelières et à leur clientèle.

Enfin un danger grave menace notre tourisme : il réside dans la rigidité et le coût du transport aérien.

L'escalade des prix, plus 36 % en deux ans à Air-France, ne peut pas continuer, alors que cette compagnie, au nom du service public dont elle se prévaut, étrangle si efficacement la concurrence des charters. Par ailleurs, sa logique d'exploitation des Antilles, avec Haute et Basse Saisons, présente une contradiction croissante avec notre intérêt touristique. La Haute Saison d'été constitue un prélèvement abusif sur les sommes que les congés bonifiés auraient injectées au pays.

Tant que la cible privilégiée de nos grands et nouveaux hôtels était la clientèle riche des Etats-Unis et du Canada, fuyant l'hiver pour notre soleil, l'inconvénient ne jouait pas. Mais nous sommes passés à un autre stade et à d'autres clientèles. C'est essentiellement pour leurs mois d'été que les touristes métropolitains et européens sont à même de choisir la destination des Antilles Françaises ; et c'est précisément à cette période-là que les vols d'Air-France sont les plus chers, sans rapport avec leur coût réel. Cela non plus ne peut pas durer.

Un carcan spécifique : l'octroi de mer

En vertu de la loi de 1946, la colonie Guadeloupe devient pour la France un Département d'Outre-Mer. En 1947, le 27 décembre exactement, paraît un décret d'application n° 47-2390 dont l'article 5 dispose que :

« Jusqu'à une date qui sera fixée par décret, sont maintenus en vigueur... les droits d'octroi de mer. »

Le texte ainsi promis n'ayant jamais paru, l'octroi de mer existe toujours, près de quarante ans plus tard.

Cela veut dire que toute marchandise expédiée depuis le territoire douanier métropolitain à destination des D.O.M. pour y être versée à la consommation, donne lieu au départ à l'établissement d'une déclaration d'exportation, puis à l'arrivée dans les D.O.M. au dépôt d'une déclaration de mise à la consommation. Il en va de même dans le sens D.O.M.-Métropole.

Cette superposition de formalités douanières entraîne — comme les non-commerçants ne le savent vraiment pas assez — un ralentissement des opérations commerciales, une augmentation des coûts, des pertes de temps et d'énergie, des blocages divers.

Mais, de plus et pour ne rien simplifier, les taux de cet octroi de mer étant fixés souverainement par chaque Conseil Général de chaque D.O.M., ils varient selon les produits ou articles entre Guadeloupe, Martinique, Guyane... créant une disparité des règlementations et des tarifs : toute une nouvelle complexité.

Il se trouve ainsi qu'il y a entre la métropole, les Antilles Françaises et la Guyane quatre marchés parallèles et distincts, derrière quatre barrières douanières. Il était vraiment difficile de faire plus compliqué.

L'octroi de mer est généralement justifié comme un moyen de financement des budgets communaux et un dispositif de protection pour nos jeunes industries contre le dumping des importateurs. Et il est présenté, à ce double titre, comme un merveilleux outil de développement de notre pays.

Mais en y regardant de plus près, on constate que l'octroi de mer contribue à l'isolement politique et économique de notre pays.

Politique d'abord : l'octroi de mer est cause de ce que nous n'arrivons pas à faire une quelconque union avec la Martinique ou la Guyane. Le seul problème de l'harmonisation des taux d'octroi de mer avec notre

île sœur est sur le tapis et y traîne interminablement depuis plusieurs années.

Cet octroi est aussi une des causes de ce que l'on appelle nos « spécificités ». Mot que nous devrions bannir de notre langage et qui sert notamment aux grandes compagnies de transport à nous dresser l'une contre l'autre, la Martinique et la Guadeloupe.

Economique ensuite : l'octroi de mer, dit-on, permet de protéger nos petites industries naissantes. En fait, il est surtout cause d'inflation : toute marchandise entrant en Guadeloupe est frappée d'une surtaxe qui s'applique à la totalité de son prix de revient (prix d'achat + coût de transport) et qui contrairement à la T.V.A. n'est pas « récupérable » par le commerçant.

Il est censé nous permettre de protéger nos petites industries naissantes. En fait, il s'applique sans discernement aux produits utilisés par les anciennes comme par les nouvelles entreprises industrielles et sans limitation de durée.

D'ailleurs toute industrie nouvelle ne mérite pas d'être automatiquement protégée ! Notre industrialisation se fourvoie lorsqu'elle veut à toute force refaire ici ce que d'autres pays, en raison de leur dimension beaucoup plus grande, de leur productivité industrielle beaucoup plus forte, de leur accès à la matière première beaucoup plus direct, etc., fabriqueront toujours à meilleur compte que nous.

De plus, notre propre expérience n'a-t-elle pas déjà montré que le protectionnisme, pas plus que l'assistance, ne peut sauver longtemps une usine mal partie (agglomérés de bagasse, jeans, tuyaux de plastique, etc.) ?

Et puis dans sa forme actuelle, l'octroi de mer nous isole économiquement du reste de la communauté française et de la communauté européenne. Le prin-

cipe même du « marché-commun » est la libre circulation des marchandises. Alors que les pays européens se précipitent pour rentrer dans le « marché commun », pouvons-nous nous tenir artificiellement à l'écart de l'Hexagone, de la Martinique et de la Guyane ?

C'est à contre-sens de l'histoire : treize pays caribbes, nos voisins, membres de la CARICOM, s'acharnent entre eux à penser marché-commun et à tenter de le vivre. Pouvons-nous plus longtemps tourner le dos aux réalités ?

Quant aux recettes que l'octroi de mer vaut aux communes, il y aurait beaucoup à dire sur leur emploi réel à des fins de « développement » réel. Mais nous comprenons que nos Mairies ne puissent plus se passer de cet impôt indirect. Aussi nous paraît-il inutile de préconiser, dans l'état actuel des choses, sa suppression. Mais un aménagement de son mode de perception est devenu indispensable pour gommer au moins ses principaux inconvénients.

L'une des solutions envisageables pourrait être la déclaration spontanée, du type de celle qui se pratique pour la T.V.A. Cela passe « simplement » par une simplification de la classification des marchandises à taxer.

D'autres solutions existent sans doute. Celle-ci n'est qu'une possibilité. Mais une chose est certaine : nous devons penser et agir en prenant en compte les données modernes d'une économie mondiale. Elles excluent le protectionnisme à l'échelle des pays de taille moyenne et à fortiori petite.

La Guadeloupe à la fin du xx^e siècle, quarante ans après sa décolonisation, ne peut continuer à vivre sur un impôt colonial vieux de plus de trois siècles.

Troisième partie

POUR L'AVENIR

Exit la « spécificité »

Le jeu de la politique en Guadeloupe, depuis une génération, tourne autour de la question de savoir si, oui ou non, nous devons rester français. Mais ce n'est qu'un jeu, ce n'est pas une vraie question. Ce n'est qu'une façon d'éviter de faire face, une bonne fois, à la seule question qui ait un intérêt : que pouvons-nous faire pour nous développer ? Ou, si l'on préfère, quel avenir voulons-nous, en clair, pour la Guadeloupe ?

Notre appartenance à la France est acquise. Elle nous a valu un niveau d'équipement, de sécurité, de santé publique, de confort général qui tranche sur nos voisins de la Caraïbe. Cependant cet incontestable succès ne peut pas et ne doit pas être invoqué pour cacher la grave question de l'avenir. Le chômage, non pas circonstanciel mais chronique et croissant, frappe notre jeunesse. Si nous ne sommes pas en mesure d'insuffler l'espoir à celle-ci, si nous ne parvenons pas à lui proposer un projet crédible, comment pouvons-nous penser qu'elle acceptera longtemps cette situation ?

La « départementalisation » nous a apporté une

croissance incontestable, mais il faut bien admettre qu'elle ne nous a pas donné toute satisfaction. Elle ne nous a pas fourni la clef d'un sain développement. Et pourquoi ?

C'est essentiellement me semble-t-il parce que, en 1946, les hommes et les femmes ayant posé un défi — faire de la Guadeloupe un Département français — ne se sont pas mis en mesure, ne se sont pas donnés tous les moyens de le relever. Il faut bien admettre que l'on a biaisé. Au prétexte des « spécificités » de notre cas, les lois de la République ne nous ont pas été appliquées franchement et intégralement.

Or, tous les cas sont des cas et sont donc spécifiques ! Il y avait pour nous un gigantesque « rattrapage » à organiser, celui qui nous aurait fait passer du stade de colonie au niveau d'un département. Dans cette visée, il aurait fallu savoir se donner des étapes, s'imposer des délais. Bref, planifier.

C'était bien de ne pas distribuer tout de suite, directement aux familles, la totalité des allocations familiales et d'en réserver une part à des actions collectives comme les cantines scolaires gratuites, mais il fallait dire : cela est transitoire et ne durera que jusqu'à telle date, à décider ensemble. C'était bien de dire en 1946 : l'octroi de mer reste en vigueur en attendant le remodelage du système fiscal, mais il fallait s'y atteler en fixant un délai et non pas laisser courir les choses, comme avant. C'était bien de penser : le salaire minimum obligatoire ne peut pas d'emblée être le même dans les D.O.M. que dans la France européenne, mais il fallait programmer dans le temps et fixer sur le calendrier le moment d'accès à la parité. Employés, employeurs, tout le monde partout aurait su à quoi s'en tenir. Etc.

En procédant ainsi, les contraintes et, surtout, la

responsabilité eussent été mieux reconnues et mieux partagées. Mais que s'est-il passé ? Certes, côté Etat on a voulu être pratique et réaliste, côté D.O.M. on avait l'excuse de venir de loin, mais, de part et d'autre, on n'a pas su vouloir ce qui s'appelle « vouloir », c'est-à-dire sans réserve ni fléchissement, ce qu'on avait décidé ensemble au départ. Sous le prétexte des « spécificités » locales, on a doucement trahi, chacun à sa façon, les lois de la République.

En effet, leur application sans mollesse ne pouvait que faire dire à l'Etat, au travers des gouvernements et, plus banalement, au travers des Ministres des Finances successifs : « C'est cher ! » Quant aux D.O.M., ayant acquis la parité en droit, ils n'échappaient pas à la tentation de l'invoquer pour les seuls avantages en l'oubliant pour les contraintes. Responsabilité ou irresponsabilité, c'est comme on voudra mais elles ont été bien partagées.

Seulement, à procéder de la sorte avec les lois de la République, on admettait implicitement que les D.O.M. n'étaient pas des Départements tout à fait français. On admettait que les Français d'Outre-Mer étaient entièrement d'Outre-Mer mais pas entièrement français. Et l'aboutissement logique de ce postulat inavoué était, tôt ou tard, d'avoir à envisager un statut particulier.

On voit bien aujourd'hui que la décision de 1946 était radicale en son fond : on ne pouvait pas choisir en même temps une chose et son contraire. La loi de « départementalisation » relevait du tout ou rien.

Du point de vue politique, voilà déjà une clarté. Nous sommes voués à la « départementalisation » pleine et entière. Les situations et les solutions bâtarde ne peuvent jamais déboucher que sur de nouveaux problèmes.

Pour notre avenir, il est indispensable que nous

bannissons de notre vocabulaire ce mot trop facile et qui nous a mis tellement en retard : spécificité. Nous n'avons pas de spécificités. Nous n'avons comme toute autre région de France que des avantages sur certains points et des handicaps sur d'autres.

Nos avantages ce sont, par exemple, le climat qui nous met à l'abri des dépenses vestimentaires et de chauffage en hiver, la jeunesse de notre population qui est un élément porteur d'avenir, ou encore le fait que beaucoup de nos concitoyens sont implantés partout dans l'Hexagone, y font de brillantes carrières et sont à même de comprendre mieux que d'autres nos problèmes.

Nos handicaps, ce sont notre taille, notre insularité, notre isolement, notre éloignement géographique de la masse des autres Départements qui forment la France.

Le point névralgique des transports

Nos handicaps peuvent nous amener à des situations difficiles. Ainsi le 25 avril 1983, le député Marcel Esdras avait posé une question au Ministre de l'Economie à propos des bois contre-plaqués. Il exposait ceci : il existe un contingent brésilien de ces bois exempt de droits de douane et, de ce fait, intéressant les importateurs guadeloupéens ; mais la limite de ce contingent et la stricte application des règlements européens font que le volume de bois autorisé est, chaque année, très rapidement épuisé par les demandes de l'Hexagone. Si bien que les importateurs de Guadeloupe sont pratiquement exclus de la répartition.

M. Esdras demandait donc d'envisager la fixation d'un quota annuel réservé à « ce Département insulaire », la Guadeloupe.

Le Ministre répond (J.O. du 25.4.83) pour l'essentiel : « Les conditions d'admission au bénéfice des contingents tarifaires sont les mêmes pour tous les importateurs quel que soit leur lieu d'établissement » et les importateurs guadeloupéens n'ont qu'à s'organiser.

Cet exemple est typique des difficultés que peuvent nous créer nos handicaps. Mais nous devons les assumer et au besoin, lorsque leurs conséquences deviennent insupportables, exiger que la solidarité nationale en aplanisse les conséquences. Nous en avons le droit, au nom de notre appartenance à la France, et du mot « Egalité » écrit aux frontons de la République Française.

L'application de ce principe est particulièrement importante s'agissant des transports. En quasi-totalité et en quasi-monopole ils sont la chose de deux grandes compagnies nationales : AIR FRANCE et la C.G.M. (Compagnie Générale Maritime).

L'Etat leur assigne le « service public » de notre desserte, mais en même temps il leur fait obligation d'équilibrer leurs comptes dans cette desserte particulière. Vouloir cet équilibre financier est certes un louable souci de saine gestion, mais il met les compagnies nationales en question dans l'impossibilité pratique de prendre en compte le principal de nos handicaps : la distance de 7 000 km qui nous sépare du bloc français. Elles ne peuvent pas concilier leurs intérêts propres et le nôtre.

Les intérêts de ces compagnies sont, entre autres, de faire des tarifs leur permettant de couvrir leurs charges et d'être éventuellement bénéficiaires. A l'occasion, ces intérêts seront peut-être d'augmenter leurs

charges pour éviter des grèves (les pilotes d'AIR FRANCE, autant le savoir, sont plus exigeants que leurs collègues des Etats-Unis)... avec, comme seul contrepoids l'éventuelle protestation des usagers, lesquels ne sont pas syndiqués.

Notre intérêt, à l'inverse, est de payer le moins cher possible. En tout cas d'avoir des tarifs tolérables et des dessertes satisfaisantes. Il y a belle lurette que les seuils de tolérance sont dépassés.

Pour ne pas prendre banalement le cas des tarifs-passagers AIR-FRANCE qui sont trop onéreux, qui freinent le développement de notre tourisme et qui limitent nos déplacements en général, citons autre chose. Soit le cas d'un Guadeloupéen qui désire recevoir les Journaux Officiels : s'il choisit l'expédition par bateau, cela prendra entre un et deux mois, mais s'il choisit la voie aérienne, voici le libellé d'une facture :

— Abonnement Débats Assemblée Nationale	
Compte rendu	100 F
— Abonnement Débats Assemblée Nationale	
Questions	100 F
— Surtaxe aérienne abonnement	958 F
Montant facture	1 158 F

Ce lecteur, s'il résidait en France hexagonale, paierait 200 F (tout en recevant ses journaux plus rapidement).

Lorsque le handicap de la distance aboutit à cela, il est inutile de discuter avec AIR-FRANCE : la solidarité nationale doit être invoquée pour demander que les conséquences du handicap soient atténuées. C'est une affaire politique et non plus seulement économique.

C'est une question d'équité, car enfin cette solidarité nationale ne s'exerce-t-elle pas dans l'hexagone au

sujet précisément des transports ? La S.N.C.F. et AIR INTER ne pratiquent-elles pas des péréquations, dans le calcul de leurs tarifs, pour éviter de pénaliser les régions les plus isolées ? Le métro parisien et les bus de la R.A.T.P. ne sont-ils pas massivement subventionnés par l'Etat, c'est-à-dire par nous aussi, contribuables français des Antilles ? Pourtant, de tous les usagers, nous sommes bien ceux qui usent le moins de la S.N.C.F., d'AIR INTER et de la R.A.T.P. Il est donc simplement équitable de le reconnaître : nous avons nous aussi le droit, sur nos transports publics, à péréquations et subventions.

Nos besoins sont une desserte convenable, et des tarifs tolérables avec la France hexagonale. Il nous importe peu de savoir s'ils seront assumés par AIR FRANCE ou AIR INTER. Mais une bonne garantie sur le plan tarifaire serait une référence aux tarifs d'AIR INTER. On pourrait imaginer, par exemple, que le billet Pointe-à-Pitre/Paris soit deux fois plus cher que le Paris/Marseille. Voilà qui aurait pour conséquence de nous garantir un règlement définitif du conflit. En tout cas c'est sur ce type de raisonnement que devrait dorénavant s'organiser les discussions sur les tarifs des transports.

La fonction marchande

Les espoirs de notre développement économique ne se trouvent pas dans un repli sur soi. Ils sont dans une ouverture au monde extérieur. Pour ne pas implorer, la Guadeloupe doit s'éclater.

Bien sûr, notre agriculture, notre élevage, notre pêche et notre forêt doivent permettre de limiter nos importations actuellement excessives d'aliments, de poisson et de bois. Mais « l'Agriculture de résistance » prônée par des intellectuels séparatistes est un massacre ; la bouderie et la négligence vis-à-vis du tourisme sont d'impardonnables sottises ; une industrialisation qui se voudrait autarcique serait une pure et ruineuse bêtise.

On a souvent brocardé et dénigré le commerce. Des professions comme celles d'avocats, de médecins, d'enseignants, de fonctionnaires... jouissent d'un prestige que tous leurs membres sont loin de mériter, tandis que tout ce qui relève du négoce est frappé de sous-estime, voire d'infâmie a priori. En tout cas accusé d'esprit mercantile. Comme si dans tous les autres secteurs, on travaillait gratis.

Et pourtant c'est le commerce seul qui a fait la richesse des pays européens jusqu'au milieu du siècle dernier. Même aujourd'hui une entreprise industrielle ne peut se passer d'un service commercial dynamique et compétent. Une industrialisation forte passe par une fonction commerciale forte.

Pour son avenir, la Guadeloupe doit valoriser moralement la fonction marchande et se battre pour lui aménager les meilleures conditions possibles d'exercice avec le monde extérieur, à commencer par les voisins caraïbes.

Dire cela c'est toucher à tout un système paralysant :

- celui des transports aériens et maritimes sur lesquels le Guadeloupéen n'a pas de prise et pas même un vrai droit de regard ;
- celui de la fiscalité et de la douane : l'octroi de mer dans son mode actuel de perception, inchangé

depuis la colonie comme si l'informatique n'existait pas, est un carcan ;

- celui d'une administration dont les routines, les cloisonnements, les préoccupations narcissiques voire les querelles intestines pèsent si lourd sur l'initiative des citoyens qui montrent de l'initiative.

Dire que la Guadeloupe doit s'éclater dans le commerce c'est aussi penser à nos transitaires. Il faut libérer cette profession, anachroniquement absorbée dans une bureaucratie franco-française, pour lui ouvrir une vocation caraïbe.

C'est penser à l'outil exceptionnel qu'est devenu le port de Pointe-à-Pitre/Jarry et soutenir l'intelligente revendication de la communauté portuaire pour une « zone franche ».

Seule une telle zone franche, hors douane et hors octroi de mer, permettra aux exportateurs français et européens de trouver chez nous une base de réexportation vers la Caraïbe et les Amériques.

Mais nous ne sommes pas les seuls et nous n'avons pas que des atouts. Ainsi la Martinique, notre voisine, possède une volonté mieux affirmée de réaliser une telle zone et offre des tarifs moins élevés. Nous aurons donc à nous battre et à faire des sacrifices pour obtenir que cette zone existe chez nous. C'est un point important pour notre avenir.

Car quand existera une telle base, non seulement elle apportera une activité portuaire accrue mais elle sera le lieu d'une certaine industrialisation. Il ne suffira pas en effet, de stocker, il faudra préparer, conditionner, emballer les produits en réexpédition. A ce double titre la zone franche serait une source d'emplois nouveaux et de ressources pour la Guadeloupe.

Mais cela suppose aussi d'offrir aux importateurs

de la Caraïbe la possibilité de s'installer en Guadeloupe pour y acheter les produits français et européens qu'ils destinent à leurs pays. Il existe des produits d'outre-Atlantique qui, malgré le handicap d'une traversée de l'océan, restent meilleur marché que les mêmes produits offerts par les Etats-Unis, sans parler de ce que l'on ne fabrique pas aux Etats-Unis, comme l'huile d'olive pour donner un exemple. Pour embryonnaire qu'elle soit à ce jour une demande existe, elle ne manquerait pas de se développer si nous nous rendions capables d'y répondre.

La Guadeloupe doit s'éclater : Vive le Tourisme !

On a déjà dit plus haut l'atout que représente et pourrait représenter encore bien davantage le tourisme pour notre économie. Ajoutons une remarque : les quais du port de Pointe-à-Pitre proprement dit ont été largement libérés à la suite du transfert des activités portuaires de chargement sur Jarry, et le port de Basse-Terre a perdu son activité bananière : ces deux villes et ces deux ports ne devraient-ils pas jouer à fond la carte du tourisme de croisière ? A Pointe-à-Pitre, l'usine disgracieuse de Darboussier avec ses lourdes fumées était un obstacle rebutant : il est levé.

Sous toutes ces formes, et il convient de les multiplier, le tourisme est créateur d'emplois et de ressources et, ce qui n'est pas le moins important pour les insulaires que nous sommes, le tourisme est créateur d'échanges.

Pour résumer mon propos, je dirai que la Guadeloupe a besoin de joindre à l'égalité des droits, l'égalité des chances.

L'égalité des droits passe par une application complète des lois de la République.

L'égalité des chances, c'est l'ouverture au monde extérieur.

L'université, le piège ou l'outil ?

Depuis quelque quinze ou vingt ans l'institution universitaire est présente aux Antilles et en Guyane. Il n'est pas sûr qu'on l'ait vraiment souhaitée localement. Il n'est pas certain qu'on l'ait intégrée, et on peut se demander si nos responsables savent ce qu'ils peuvent et doivent en attendre. Est-elle un hochet, un piège ou sera-t-elle un outil ?

Ne nous attardons pas au hochet destiné à flatter notre vanité : une université « pour faire comme tout le monde », un gadget électoral qui apaise quelques appétits et décore quelques cartes de visite. N'insistons pas sur un premier cycle utile, mais qui n'est guère que la conséquence logique de l'allongement de la scolarité.

Il arrive qu'un cadeau soit un risque, et que l'on soit conquis par sa conquête. Ainsi la Corse a obtenu une Université mais celle-ci, installée au cœur des montagnes de l'île est un piège inattendu, qui tournant le dos à la mer, détourne les Corses de leur vocation d'aventure, de conquête et d'entreprise sur mer.

Qu'en est-il de notre Université ? Est-ce le miroir aux alouettes qui nous empêche de traiter nos vrais problèmes ? Est-ce notre chance, c'est-à-dire un instrument de développement ?

Comme les divinités de l'Orient, l'Université a trois paires d'yeux, pour regarder à la fois le passé, le présent et l'avenir. Notre Université use-t-elle de ses yeux pour le bien commun ?

Notons d'abord que l'Université des Antilles-Guyane reflète dans sa structure l'insularité ou (si l'on tient compte de la Guyane) l'émiettement, l'éclatement de

sa base géographique : les campus sont séparés par la mer et en principe, spécialisés.

Les premières affectations prévoyaient Droit et Lettres en Martinique, Sciences et Médecine en Guadeloupe, Technologie et recherches appliquées en Guyane. Insularité exacerbée, rivalités personnelles et collectives, copinage et convenances, absence en tous cas de solidarité, chaque département a tenté de grignoter ce qui devait se faire chez l'autre : les sciences économiques se sont développées en Guadeloupe aux dépens des plans martiniquais, le 3^e cycle de médecine se fera à Fort-de-France comme à Pointe-à-Pitre... Et ne voit-on pas surgir, de temps à autre, l'exigence d'enseignements décentralisés à Basse-Terre, alors que notre capitale administrative n'est plus que la huitième agglomération du département en matière de population ?

La conséquence de cette dimension locale des affaires universitaires est claire : nos campus sont devenus autonomes, comme des queues d'anolis coupées, libres parce que sans tête. On ne les prend pas au sérieux : les crédits de fonctionnement, les postes, les équipements leur sont chichement mesurés. Ils sont très en dessous de ce qu'exigerait la situation et une action concertée faisant de l'Université des Antilles et de la Guyane un instrument efficace localement (développement), nationalement (contribution spécifique à la recherche française) et internationalement (rayonnement dans la Caraïbe et pourquoi pas dans toute la zone intertropicale).

L'Université doit retrouver ce qui lui permettra de jouer au mieux ses atouts, et pour cela réfléchir à ses missions.

Elle doit tout d'abord, en tant que structure d'enseignement assurer la transmission du patrimoine cul-

turel et le relais du savoir entre les générations : c'est à ce titre entre autres, qu'elle a en charge la préservation de notre identité. Mais, en cette occasion, elle ne doit pas céder à un vertige narcissique qui serait suicidaire. Le monde n'a pas de nombril. Nous ne sommes donc pas le nombril du monde. Nous devons nous connaître, mais pour pouvoir, en partenaire adulte, commercer avec l'autre. Faute de quoi, à trop se vouloir insulaire, notre Université serait le témoin impulsant de l'hémorragie humaine que causerait une émigration sans préparation à la confrontation des cultures.

En second lieu, l'Université est la matrice de nos cadres ; elle doit donc avoir les yeux ouverts sur la demande sociale et les pieds sur terre pour répondre aux besoins du pays. Il nous faut des spécialistes, des interprètes, des enseignants, des gestionnaires, des administrateurs, des gens prêts à affronter l'air du large et équipés pour gagner.

Il ne s'agit pas de subordonner l'Université à l'actualité : l'un des aspects les plus fondamentaux de sa mission civique quotidienne est d'être « critique ». Critique, mais non contestataire, elle doit être cet « avocat du diable » dont la présence garantit qu'un procès de béatification a été régulièrement mené. Sa critique doit aider à améliorer le fonctionnement des institutions.

Enfin, l'Université doit être le bureau d'études des avenir possibles. Son inventivité, sa créativité libérée devraient offrir au peuple la possibilité, par la voix de ses représentants, de choisir au prix qu'il accepte de payer, l'avenir qu'il veut. Le schéma devrait être : l'Université propose, seul le peuple dispose.

Les talents ne manquent pas, les idées non plus. Il importe simplement de trouver une articulation entre

une Université légalement autonome et des autorités régionales ou départementales que la structure trans-régionale de l'Université déconcerte ou — regrettablement — détourne de collaborer. L'institution universitaire est coûteuse si elle n'est qu'un hochet, mais prometteuse si elle embraye sur les trois étapes de réalité qui lui sont proposées : la région administrative, la nation, et l'insertion dans la zone géo-économique.

Cette Université, qui juridiquement dépasse chacune de nos îles et chacun de nos départements, pour assumer sa vocation, devra se situer sur le plan local, le plan régional caraïbe et le plan national :

Au plan local : assurer le maintien de notre identité, de nos valeurs et de notre mémoire — former nos cadres et munir des compétences voulues ceux qui devront aller chercher ailleurs des emplois — réfléchir aux axes de développement possibles.

Au plan régional caraïbe : avec les recherches agricoles de l'INRA, les recherches médicales de l'INSERM et de l'ORSTOM, les recherches scientifiques et économiques en général, être en mesure d'offrir assistance et coopération à nos voisins moins fortunés (ou autrement orientés).

Au plan national : apparaître comme une Université française du grand large, dont le rayonnement justifiera le financement préférentiel, si, comme on peut le penser, la France conserve une politique ambitieuse de présence culturelle dans le monde, et le Tiers Monde en particulier.

Insulaire, caraïbe, petite et française, sans autre ressource qu'humaine, la Guadeloupe attend de ses responsables que, dans le cadre des lois, ils participent à la vie de l'Université et en finalisent les activités. Les collectivités territoriales peuvent être représentées dans tous les conseils universitaires, même les

conseils scientifiques : il ne s'agit pas seulement d'y voter et d'y contrôler les budgets. Il importe que les élus du peuple y soient : a) les témoins de la demande sociale (indiquant, par exemple, quels cadres attend le pays, rappelant de prendre en compte l'émigration, etc.) ; b) les protecteurs, dans les limites de la légitimité et de la légalité, des libertés critiques de l'Université, gages de son efficacité ; c) les relais entre la gestion des réalités du moment et la prospective du long terme qui engage l'avenir de la collectivité.

Cela suppose, puisque de facto chaque campus jouit d'une très grande marge de manœuvre, que la présence de ces élus ne se réduise pas à l'assistance aux seules réunions locales, mais que l'on négocie pour chaque île une représentation en Lettres, Droit, Sciences, Médecine, et qu'autant que possible, on limite les dégâts du chauvinisme micro-insulaire en établissant des contrats clairs, que l'on s'engagera à ne pas tourner.

Les conséquences devraient être une meilleure utilisation des crédits, des compétences, des locaux, un meilleur accueil des étudiants, un meilleur service des collectivités locales.

L'information... grande soif

Insulaires, nous devons rompre notre isolement. Insulaires, nous devons échapper à un espace géographique et mental restreint. Francophones (à tout le moins), nous disposons pour cela d'une langue précieuse pour communiquer et pour échanger avec l'univers et, d'abord, avec la France continentale. Mais dis-

posons-nous, à ce jour, de moyens d'information convenables et efficaces ? Oui et non.

La presse écrite locale souffre de la faiblesse des équipements matériels et de la rareté des vrais professionnels. Faiblesse et rareté qui peuvent s'expliquer par l'exiguïté du pays et, partant, du marché de lecteurs qu'il peut offrir.

En fait, nous disposons d'un seul quotidien, « France-Antilles » du groupe Hersant. Encore faut-il préciser que, fabriqué en Martinique, ce journal est « quotidien » pour les nouvelles de la Guadeloupe, avec 24 heures de retard.

Les périodiques intégralement locaux peuvent être classés en deux catégories. Les uns sont l'œuvre d'une personnalité qui a créé le titre et qui écrit à peu près tout, toute seule ; les autres sont les organes de ralliement des groupes politiques ou idéologiques. On peut dire de cet ensemble qu'il constitue une presse d'opinion relativement abondante mais de teneur informative faible. Et de cela, beaucoup, à commencer par les jeunes, sont déçus.

Quant à la presse nationale, elle reste le privilège de ceux qui ont les moyens de se l'offrir : les surcoûts de transport sont lourds. Par exemple, « Le Monde » est vendu ici 6,40 F au lieu de 4 F en métropole. Par ailleurs, et en dépit de liaisons aériennes chaque jour avec Paris, les abonnés à des quotidiens nationaux reçoivent leurs numéros par deux ou trois et même quatre à la fois, selon une fantaisie inexplicable des P.T.T.

La radio, comme dans tous les peuples encore assez proches de la tradition orale, est très écoutée. Les émissions qui en appellent à la participation des auditeurs sont rarement à court d'intervenants, le problème est souvent d'en maîtriser le flux et la façon.

La venue des radios-libres a été un événement, à tout prendre, fort heureux, mais l'amateurisme a causé et cause bien des déceptions.

La station d'Etat RFO et la station para-étatique RCI occupent toujours largement le terrain. La seconde accuse le choc de l'introduction, depuis 1984, de la publicité à la télévision. Elle doit réduire personnel et dépenses : c'est dommage pour l'émulation avec RFO.

RFO a les intérêts et les limites d'une radio officielle. On sait toujours à quoi s'en tenir sur les actes, le discours et les humeurs du Gouvernement en place et de ses alliés locaux. La part est toujours faite plus belle au pouvoir et à sa « majorité » qu'à l'opposition. Sauf, curieusement, à cette opposition qui est radicale jusqu'au terrorisme : celle des indépendantistes. Il serait exagéré de dire que RFO-Guadeloupe (radio et télévision) navigue entre « fayotage » et « noyautage », aussi ne le dirai-je pas, mais enfin je ne suis pas seul à en avoir parfois la tentation.

Et voici la télévision. Excellamment équipés en tous autres domaines par comparaison avec les voisins de la Caraïbe, nous devenons de plus en plus ridicules aux Antilles Françaises avec notre station de télévision, monopole d'Etat, à chaîne unique et horaires limités.

Alors qu'à Puerto-Rico, par exemple, on pouvait suivre les Jeux Olympiques de Los Angeles sur plusieurs chaînes et en direct, RFO ne pouvait offrir qu'un résumé filmé, en différé. On est heureux de penser que les progrès techniques ne tarderont plus à rendre intenable la formule de la télévision d'Etat/monopole/à chaîne unique.

Sans vouloir accabler les personnes, il faut bien admettre l'évidence : un tel système ne peut que « fonctionnariser » les personnels et ôter à leur mai-

son imagination et créativité. La politique ne peut y avoir que trop de place et la liberté pas assez. Bref, ce n'est pas une structure très saine pour notre développement démocratique et ce n'est pas une structure dynamique pour notre information.

La politique, parisienne et locale, a beaucoup de place sur les ondes guadeloupéennes, l'information économique en a beaucoup trop peu. De plus, elle est souvent faite de mauvaises manières, je veux dire à chaud et par les hommes politiques. Outre que ceux-ci sont quasiment tous issus de professions libérales (médecins, avocats) ou de la fonction publique et donc sans expérience très personnelle en économie, sur le terrain, leurs lunettes de parti ne sont pas faites pour les rendre très véridiques et sûrs.

Pour tel parti, la crise du sucre en Guadeloupe s'explique par un complot ourdi depuis vingt ans par les betteraviers français. Et qu'on ne vienne pas lui parler de coûts, de prix de revient, de déficits ou de la concurrence des isoglucoses : « le problème est politique »... et voilà pourquoi votre fille est muette. Cet exemple paraît caricatural, or il n'est pas caricaturé. En vérité, l'opinion guadeloupéenne est gravement sous-informée et mésinformée sur l'économie guadeloupéenne.

Il faut aussi s'interroger sur l'information en métropole. Des centaines de milliers d'Antillais résident dans l'hexagone et donc s'y insèrent bien ou mal. Les structures d'accueil des arrivants sont ou bien familiales pour ceux qui appartiennent à un milieu aisé et qui, de toute manière, sont armés pour s'intégrer à la société qu'ils trouvent ; ou bien elles ne sont pas familiales. Dans ce dernier cas, le champ est ouvert aux influences idéologiques et politiques les plus douteuses.

Les migrants antillais n'ont pas a priori d'antipathie ou de distance vis-à-vis de la culture française, mais d'aucuns s'emploient activement à retourner cette disposition d'esprit en jetant systématiquement de l'huile sur le feu des difficultés rencontrées.

Soulignons deux de ces difficultés particulièrement exploitées :

1) La présence d'immigrants, véritables étrangers, qui ressemblent physiquement aux Antillais et qui, eux, sont très difficilement assimilables ou ne souhaitent pas s'assimiler. D'où la confusion facile entre ces étrangers et ces Français des Tropiques.

2) Un manque d'expérience de la vie en immeuble collectif, doublé d'un goût pour les manifestations et les musiques bruyantes; ces caractéristiques ayant d'ailleurs tendance à s'estomper avec la longueur du séjour.

Si l'on ne peut nier que le racisme existe, il faut constater qu'il se rencontre essentiellement chez les gens les plus frustrés, ceux pour qui il est l'arme toute faite et commode dans la concurrence avec les personnes d'un autre type physique. Les institutions, en revanche, sont bien protégées contre le phénomène raciste et l'Antillais de bon niveau accède au poste correspondant à ses capacités.

Dans ce contexte, il faut redouter l'action déstabilisatrice des radios et organes gauchistes ou indépendantistes qui travaillent à monter la communauté antillaise contre les métropolitains et à faire croire aux métropolitains qu'il existe une animosité systématique chez les Antillais vis-à-vis du monde européen. Le procédé est primaire. Il consiste à jouer sur les sentiments les plus viscéraux et à dramatiser au maximum le moindre incident entre des individus de race différente.

Nous développerons plus loin un chapitre sur l'émigration mais affirmons-le déjà ici : l'intégration des migrants ne peut se faire harmonieusement que s'ils gardent des liens vivants et valorisants avec leurs Antilles. Car, à l'inverse des Corses ou des Bretons, ils resteront toujours singularisés par leur physique. Il faut donc qu'ils arrivent en métropole et y vivent avec l'identité claire, nette et affichée de Français des Antilles.

Ajoutons que c'est leur souhait de maintenir des liens étroits avec leur pays d'origine et d'en suivre l'évolution.

En fait, s'agissant de nos îles, les médias métropolitains donnent moins une information qu'ils n'offrent du spectacle. Ils s'intéressent à nous, mais en sauts de puce : d'une élection à une autre, d'un cyclone à une éruption, d'une Route du Rhum à une rencontre au sommet, d'une grève ensanglantée à une « nuit bleue » (comme ils disent)... Mais ce n'est pas ainsi que l'on peut suivre et comprendre la vie d'un peuple et, a fortiori, l'exposer.

La presse et les médias nationaux devraient avoir deux objectifs : faire mieux connaître les Antilles et les Antillais au reste de la communauté française, aider les Antillais de l'Hexagone à ne pas perdre le fil de ce qui se passe dans leurs îles. Est-ce trop demander ?

L'émigration, fatalité ou chance ?

Comme toutes les îles, et plus encore celles de la Caraïbe, y compris Cuba, comme toutes les petites

files, la Guadeloupe connaît un fort et constant mouvement migratoire.

Une occasion a été ratée dans les années 1960 : une orientation de ce flux vers la Guyane. Est-il encore possible de rattraper le temps perdu ? C'est une affaire qui mériterait d'être étudiée soigneusement entre les autorités locales et les autorités nationales.

Pour le moment, le mouvement est essentiellement tourné vers la France métropolitaine, où l'on trouve les débouchés qu'offraient autrefois l'Empire puis l'Union Française. Cela ne va pas sans problème, car après avoir incarné le rayonnement français, nous sommes aujourd'hui, comme les Corses, la périphérie confrontée au centre. Cette situation nouvelle éclaire ou devrait éclairer sur les manifestations centrifuges que l'on constate aujourd'hui, en Guadeloupe comme en Corse.

Le mouvement migratoire de notre communauté guadeloupéenne est structurel. Notre émigration est démographique et économique, il n'y a pas à la déguiser en émigration politique : nous ne sommes ni Cuba ni Haïti. Cependant, notre émigration est une donnée qu'il faut mieux intégrer, mieux maîtriser, afin qu'elle ne soit plus une saignée mais une expansion.

On connaît le poids dans la vie américaine des « lobbies » irlandais et italien. Ce sont là de vrais Américains, ils sont loyaux à leur terre d'accueil mais ils n'en demeurent pas moins des « ambassadeurs » de leur terre d'origine.

L'idéal pour nous serait de pouvoir exporter plus de cerveaux que de bras. L'Université antillo-guyanaise pourrait et devrait être l'outil d'un tel basculement.

Il est simplement normal et juste de prendre en compte les intérêts de la communauté territoriale guadeloupéenne. Celle-ci a la charge coûteuse de former

les futurs migrants, elle peut légitimement attendre, en retour, les retombées les plus positives : celles qu'apportent au foyer initial un essaimage réussi.

Pour cela, l'émigrant ne doit pas être laissé à « la débrouille » personnelle mais toute la communauté doit s'attacher à rendre sa démarche positive, à faire que son entreprise soit un succès économique et humain, bref une réussite où il ne perde ni son identité ni le fruit de ses peines.

On sait déjà, par le Rapport Lucas par exemple, qu'à titre égal, les migrants antillais ne le cèdent en compétence à aucun autre, y compris parmi les indigènes de métropole. Il reste à leur donner les moyens d'affronter l'air du large sans oublier l'air du pays, de conquérir de nouveaux espaces sans se renier. Ceux qui n'assumeraient pas leur identité, ne se respectant pas eux-mêmes, seraient bien en peine d'exiger le respect des autres partenaires.

Les migrants ont donc besoin du soutien de leur communauté d'origine, mais ce soutien ne saurait être une tutelle : on ne peut pas, à la fois, être parti et rester en couveuse. Autrement dit, pour vivre sainement, l'émigration doit « s'intégrer » dans son nouveau milieu de vie, en y prenant des responsabilités de tous ordres et — pourquoi pas ? — politiques : elle ne doit pas être un corps étranger.

Cependant cette force, révélée et devenue autonome, ne sera pas perdue pour notre petit pays. Comme en Corse, le retour des retraités, les investissements au pays, les congés bonifiés, etc., peuvent stimuler l'activité locale. Il faut pour cela préserver ces retours temporaires en congé pour tous ceux qui souhaitent se réclamer de l'identité guadeloupéenne. Il faut y veiller de façon que leur argent soit dépensé en Guadeloupe plutôt qu'à payer le surcoût abusif de la « Haute sai-

son d'été » qui n'est pour Air-France qu'une façon de rançonner préventivement l'émigration en empêchant des retombées économiques locales.

Enfin, dans un système métropolitain où, de plus en plus, les questions vont se traiter par consensus entre corps intermédiaires issus de la vie associative, il importe de favoriser l'émergence d'une entité « apolitique », sorte de forum où une représentation générale de l'émigration antillaise, comparable au CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives en France), pourrait assurer une défense des intérêts généraux de l'émigration, la solidarité entre les émigrés et le DOM d'origine, l'insertion des nouveaux arrivés, la définition et le maintien de notre culture propre, la lutte éventuelle contre les discriminations qui pourraient menacer l'émigration.

Alors, cette émigration inévitable, au lieu d'être une fatalité subie, une hémorragie humaine mal supportée et exploitable par les pêcheurs en eaux troubles, deviendra tout simplement une chance !

Conclusion

Guadeloupe, considère ta géographie : c'est l'éclatement d'un archipel. Qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui peut faire tenir ensemble ces morceaux épars, sinon une volonté commune, vraiment commune, de vivre ensemble ?

Guadeloupe, considère ton peuplement. Ce qui saute aux yeux c'est la variété humaine. L'expression « Gua-

deloupéen moyen » est comique : quelle moyenne faire entre le Noir des Grands fonds et le Saintois de Terre-de-Haut ? entre l'Indien de Saint-François et le Blancpays de Saint-Claude ?

L'identité guadeloupéenne ne peut être définie ni par l'ethnie des ancêtres, ni par la teinte de l'épiderme. Elle ne peut l'être que par l'entité nouvelle et originale qui s'est constituée à partir de multiples races — européennes, africaines, indiennes, proche-orientales — et toute « colorimétrie » des personnes est, chez nous, bête parce que raciste.

Commençons par nous étonner et admirer : « C'est la Guadeloupe et cela tient ensemble ! » Puis recherchons ce qui a fait et ce qui pourra continuer de faire notre ciment. Repérons, pour les combattre de toutes nos forces, les ferments de destruction et de dissolution.

Les partisans du séparatisme — indépendantistes ou communistes — ont choisi, pour parvenir à leurs fins, de toucher nos points de fragilité. Ils s'emploient à faire vibrer en nous les fibres profondes de l'être : du langage créole, du gros ka, de la case créole, etc., ils se font des leviers. Ils jouent de cette musique-là, non pour nous rassembler mais pour nous diviser : opposer le tout noir au tout blanc, le tout bon au tout mauvais.

Or, à ce jeu manichéen, ils s'enlisent dans la contradiction. Beaucoup de leurs leaders ne sont pas tout noirs. Certains ne le sont même pas du tout. D'autres, et ils sont nombreux, ont pris femme blanche. Que feraient-ils le jour d'un règlement de comptes racial final ? Que deviendraient les enfants nés des unions mixtes ? Seraient-ils voués au pilori ? Verrait-on, comme en Iran, des mères assez fanatiques pour sacrifier leurs propres fils ? Ou bien ces activistes nous croient-

ils assez stupides pour les suivre dans leur « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » ?

Quelqu'ait pu être le passé, la Guadeloupe est à tous les Guadeloupéens. Elle ne saurait être l'exclusivité des Noirs, pas plus que l'exclusivité des Mulâtres, pas plus que l'exclusivité des Blancs, ou celles des Indiens ou autres.

Il est tout de même dommage d'avoir à le répéter, d'avoir à constater que, pour certains, le débat n'est pas clos. Il était pourtant déjà ouvert en 1891.

Dans le journal « Le Peuple », Hégésipe Légitimus avait, bien sûr, raison de revendiquer, et même àprement, la juste place des Noirs dans le domaine social et politique et d'écrire : « Nègres en avant ! » Mais il s'égarait en reprenant la formule de la « République Sociale » : « Achetez donc des revolvers, Mesdames et Messieurs, et brûlez-leur la gueule. Le jury sera bien obligé de vous acquitter », ou encore quand il écrivait : « L'heure de l'expiation a sonné. Pas de pitié. Tuez tout, brûlez tout. » (22.1.1893.)

Dans « Le Petit Moulien », le médecin Ferdinand Meloir n'était pas d'accord. Accusé par Legitimus d'avoir insulté les Nègres, Meloir répliquait (n° du 22.11.1891) :

« Nous n'ignorons pas de quoi nous sommes accusés : des farceurs peu convaincus, hiboux de la politique, veulent faire de nous des détracteurs et des ennemis déclarés de la race noire.

« Oui, nous le répétons, il existe dans la société guadeloupéenne de nos jours une partie de la population qui prétend jeter le désordre dans le camp républicain. Nous n'acceptons pas plus les cris de : "Nègres ! nègres ! en avant ! en avant !" que ceux de : "Mulâtres, en avant !", de : "Blancs, en avant !" Il existe dans toutes les classes de notre société, comme dans celles de

tous les pays, des degrés qu'on appelle des degrés sociaux : nous lutterons pour leur disparition comme tout vrai républicain, nous dirons à l'ouvrier : "En avant !" Nous l'avons poussé plus d'une fois, ce cri : mais nous n'accepterons pas cette distinction de peau que vous voulez créer. »

Quarante-six ans plus tard, le grand Félix Eboué n'aurait-il pas dû avoir le dernier mot quand il s'écriait (au congrès des fonctionnaires de la Guadeloupe, 17 septembre 1937) :

« ... que l'on ne compte pas sur moi pour dresser des classes contre des classes, des catégories contre des catégories dans un pays où tout est fait pour que l'homme soit heureux. »

1946 a été un moment décisif où s'est accompli un choix véritablement historique. L'expérience des ex-colonies britanniques, nos voisines, est là pour montrer qu'un autre choix était possible : l'indépendance à terme.

Ce n'est pas ce qu'ont choisi nos pères ; étaient-ils des sots ? Et devons-nous à quarante ans de distance remettre le compteur à zéro ? Presque personne, ici, ne le pense sérieusement. Le bluff et l'intimidation dont use le mouvement indépendantiste doivent être dénoncés comme tels.

Mais, incontestablement, un malaise existe. Il nous reste à trouver la voie entre une politique — ou une absence de politique ? — étouffante pour notre âme antillaise et un romantisme narcissique d'insulaires frustrés. Nous sommes dans la France, mais nous voulons renégocier notre cas avec la France, renégocier notre insertion dans l'ensemble français. Au nom de l'égalité des droits et des chances à quoi tout citoyen français peut prétendre.

Notre jeunesse, contrainte au chômage, attend cela

de nous. Nous n'avons pas le droit de la décevoir. Elle compte sur nous pour avoir un horizon, un espoir. Cet espoir ne réside certainement pas dans le repli sur soi, dans le recroquevillement que nous proposent les séparatistes. Il est dans le développement de nos relations avec l'extérieur, que ce soit la France hexagonale, la Caraïbe ou le reste du monde.

Les Guadeloupéens comme moi sont déclarés, et éventuellement vilipendés, comme « départementalistes ». Or la départementalisation est un cadre formel qui ne m'importe pas en soi, ce qui m'intéresse c'est, au sein de la République Française, la parité, réelle et sincère, entre toutes les parties qui librement la composent.

Une telle parité, en ce qui nous concerne, passe par une application stricte (au besoin planifiée dans le temps) des lois de la République, et par une prise en charge de nos handicaps de transports et de communications par la communauté française, au même titre que toute autre région de France pour ses handicaps particuliers.

Ce sont là, à mes yeux, des conditions impératives et minimales. Si elles ne sont pas remplies, il est inutile de demander à la Guadeloupe de se prendre en charge : elle ne le pourra jamais.

Au contraire, si ces conditions sont remplies, alors notre population comprendra l'intérêt de développer toutes les formes de tourisme, une industrie agro-alimentaire variée et un puissant négoce extérieur.

Libéré de ses handicaps trop lourds et de la peur du grand large, notre petit pays pourrait s'épanouir. Il saurait, en effet, qu'il fait partie du vaste monde dont il a besoin mais auquel il peut aussi apporter sa contribution propre.

Un jour, j'ai lu dans un journal cette remarque :

« L'efficacité des Japonais tient pour une grande partie à leur insatiable curiosité de ce qui se passe en dehors de leur archipel. » D'insulaire à insulaires, j'ai salué les Japonais... puis j'ai écrit ce petit livre, comme un cri de ma conviction profonde : Guadeloupe, ton avenir et ton salut c'est *ouverture, ouverture, ouverture...*

Table des Matières

Avant-propos de M. Gaston Monnerville	5
Première partie	
<i>LES QUATRE VÉRITÉS</i>	19
1. Tu es insulaire	21
2. Tu es petite	26
3. Tu es caraïbe	31
4. Tu es française	38
Deuxième partie	
<i>SUR QUELQUES MYTHES</i>	43
5. Du sucre à en crever ?	45
6. Industrialisation, mais pour quoi ?	49
7. Tourisme, la carte à ne pas gâcher	52
8. Un carcan spécifique : l'octroi de mer	56

Troisième partie	
POUR L'AVENIR	61
9. Exit la « spécificité »	63
10. Le point névralgique des transports	66
11. La fonction marchande	69
12. L'Université, un piège ou un outil ?	73
13. L'information... grande soif	77
14. L'Emigration, fatalité ou chance ?	82
CONCLUSION : L'ouverture	85

LITTÉRATURE

- Jackson (Carl) : *Pas d'Paradis aux Caraïbes*. Roman Policier.
Lhérisson (Justin) : *Œuvres romanesques*. Deux « audiences » haïtiennes.
Zobel (Joseph) : *Et si la mer n'était pas bleue*. Nouvelles inédites.
Zobel (Joseph) : *Quand la neige aura fondu*. Roman. La suite de « *La rue Cases-Nègres* ».
Baghio'o (Jean-Louis) : *Le colibri blanc*. Roman.
Baghio'o (Jean-Louis) : *Le flamboyant à fleurs bleues*. Roman.
Atipa : réédition avec une introduction et une traduction inédites (avec le concours de l'U.N.E.S.C.O.).
Lohier (Michel) : *Légendes et contes folkloriques de Guyane*.
Rutil (Alain) : *Contes marie-galantais de Guadeloupe (Créols et français)*.
Chamoiseau (Patrick) : *Manman Dio contre la Fée Carabosse*. Théâtre conté.

Collection : Texte Poétique.

- Melon-Degras (Alfred) : *Soleils de toute liberté*.
Stephenson (Elic) : *Catacombes de soleil*.
Patient (Serge) : *Guyane pour tout dire*.
Monchoachi : *Nostrum*.
Parsemain (Roger) : *Frières chaudes*.
Rupaire (Sonny) : *Cette Igname brisée qu'est ma terre natale*.
Desportes (Georges) : *L'amour m'aime*.

ESSAIS

- Lirus (Julie) : *Identité Antillaise*. Psycho-anthropologie. 2^e édition, 1982.
Collection : *Regards*.
Alibar (France) et Lembeyo-Boy (Pierrette) : *Sé kouto sèl... Le couteau seul... La condition féminine aux Antilles*. Volume I et II (2^e édition).
Gracchus (Fritz) : *Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines*.
Psychanalyse et psycho-sociologie. Epuisé.
Bonnioi (Jean-Luc) : *Terre-de-Haut des Saintes*. Anthropologie et Histoire (avec le concours du C.N.R.S.).
Crusol (Jean) : *Economies Insulaires de la Caraïbe*. Economie. (Jamaïque, Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Puerto-Rico).
Sainte-Rose (Pierre-Leval) : *Le jeune antillais face à la migration*. Collection : *Regards*. Psycho-sociologie.
Bajeux (Jean-Claude) : *Antilla retrouvés*. A propos de Claude Mc-Kay, Aimé Césaire et Luis Palés Matos.
Marcus Garvey : *Un homme et sa pensée*. Collection « *Précurseurs Noirs* ».
Prudent (Lambert-Félix) : *Des baragouins à la langue antillaise*. Socio-linguistique.
André (Jacques) : *Caraïbales*. Etudes littéraires sur 3 auteurs : Roumain, Zobel, Glissant.
Blérald (Alain) : *Négritude et Politique aux Antilles*.

Lucrèce (André) : **Civilisés et Energumènes. De l'enseignement aux Antilles.**
H. Elisabeth et J.-J. Seymour : **Les Caraïbes, des brûlots sur la mer.**
ABC géopolitique du bassin Caraïben : Barbade, Surinam, Haïti, Dominique, Grenade, Jamaïque, Guyane...
C.F.D.T. : **Les travailleurs Antillais, Guyanais, Réunionnais en lutte. Syndicalisme.**
A. Brossat et P. Maragnès : **Les Antilles dans l'impasse ? Des intellectuels antillais s'expliquent : Edouard Glissant, Roland Suvélor, Laurent Farrugia, Edouard de Lépine, Max Jeanne, etc.**

REVUES

G.E.R.E.C. : T.E.D. 2. A propos de « Pluie et vent sur Télumée Miracle ».
G.E.R.E.C. : Espace Créole 4. Revue annuelle publiée en co-édition avec le C.U.A.G.
Bekrose (Maurice) : T.E.D. 3. Présence du Noir dans le roman vénézuélien. G.E.R.E.C./C.U.A.G.
G.E.R.E.C. : Mofwaz 3. Pédagogie aux Antilles.
C.A.R.E. n° 9 : Miroir de la dépendance. Economie et société. Revue.
C.A.R.E. n° 10 : Edouard Glissant.
Archipelago n° 1 : revue de la Caraïbe.
Archipelago n° 2.
Archipelago n° 3-4. Race et classe dans la Caraïbe.

JEUNESSE

Coloriages : 2 cahiers (Animaux - Fruits et légumes des Antilles).
Solèy Lévè : Album-disque, créole-français.
Cétout et Misérine, nègres marrons. Calladium.
Kalinago, naissance d'un guerrier caraïbe. Calladium.
Les arbres de la liberté. Lycéens de Baimbridge. Récit historique illustré.
Salines : Comptines antillaises - Album cartonné, en couleur. Collection : Toupiti. Sur la mer.
Kokiyoko : Comptines antillaises - Album cartonné, en couleur. Collection : Toupiti. Sur les animaux.
La petite grenouille des Antilles. Collection : Mes jolis albums antillais. Cartonné, en couleur.
Lima (Wilson) : Youri et la petite souris. Collection : Mes jolis albums antillais.
ABCdaire à colorier.
Kichenassamy (François) : **Les aventures de Chabin, l'espiègle.** Nouvelles.

DIVERS

Clarke (Sébastien) : **Les Racines du Reggae (évolution de la musique jamaïquaine).**
Docteur R. Delannay : **La Cuisine Créole amaigrissante. Diététique (couleur), 2^e édition.**
Louise (René) : **Le Marronisme moderne. Vol. I : Poterie et céramique.**
Posters : **Cartes de la Guadeloupe et de la Martinique, en quadrichromie.**

Agenda Créole 83 : Un ouvrage utilitaire et culturel à la fois. 220 pages.
Agenda Créole 84 (id.).

NOUVEAUTÉS 1984

James (C.L.R.) : Les Jacobins noirs. Toussaint-Louverture et la Révolution de Saint-Domingue. Collection : Précurseurs noirs.

Franklin (John Hope) : De l'esclavage à la liberté. Histoire des Afro-américains. Collection : Black brothers.

Anthologie de la nouvelle poésie créole : Caraïbe, Océan Indien. Coordination : F.-L. Prudent.

Buisseret (David) : Histoire de l'architecture dans la Caraïbe.

Louise (René) : Peinture et sculpture en Martinique.

Marqués (René) : Une ville appelée San Juan (récits).

Guide Route des Fleurs : la Guadeloupe.

Louise (René) : La table du diable (théâtre).

Castor (Elie) et Othily (Georges) : La Guyane. Les grands problèmes. Les solutions possibles.

Agenda créole 1985.

Telchid (Sylviane) : Ti-Chika... et d'autres contes antillais.

Adélaïde (Amédée) : Guadeloupe : tes 4 vérités.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE S.E.G.
33, RUE BÉRANGER
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Dépôt légal : novembre 1984